

INDICE D'AUTOSUFFISANCE

Version 2.0 :
Guide d'utilisation





**Refugee
SELF-RELIANCE
Initiative**

Remerciements

L'Indice d'autosuffisance (SRI) a été élaboré conjointement par les membres de l'Initiative d'autosuffisance des réfugiés (Refugee Self-Reliance initiative) (www.refugeeselfreliance.org), sous la direction de RefugePoint et de la Women's Refugee Commission. Les rédacteurs principaux étaient Kellie Leeson (consultante, RSRI), Dale Buscher (Women's Refugee Commission) et Amy Slaughter (RefugePoint). Parmi les principales sources utilisées, mentionnons Self-Reliance Measurement Tool (outil de mesure de l'autosuffisance) créé par RefugePoint et Well-Being and Adjustment Index (indice de bien-être et d'adaptation) créé par Women's Refugee Commission. Nous remercions tout particulièrement Lindsay Stark et Ilana Seff pour leurs conseils d'experts tout au long du processus de création et d'essai de l'outil.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement les agences et le personnel des quatre sites de test pour les précieux commentaires qu'ils ont fournis, en particulier Reilly Ross, Ahmad Hiyari (Danish Refugee Council/Jordanie), Galo Quizanga Zambrano, Adriana Monar, Oswaldo Aguilar, Manuel Pozo (HIAS/Equateur), Paul Karanja, Walter Gitau (RefugePoint/Kenya), Maria Angelica Montesinos et Alejandra Macias (Asylum Access/Mexique). Des versions antérieures du self-reliance index ont été présentées à l'atelier « Moyens de subsistance, autonomie autosuffisance et « l'entrepreneur réfugié » : Repenser l'autosuffisance des réfugiés » organisé par l'Oxford Refugee Studies Centre en 2017, ainsi qu'à la réunion des partenaires de l'Initiative pour l'autosuffisance des réfugiés 2019 à Amman, en Jordanie.

Enfin, nous remercions les nombreux contributeurs au développement de cet outil à travers ses multiples itérations, notamment: William Axinn (University of Michigan), Ziad Ayoubi (HCR), Prem Bhandari (University of Michigan), Stefanie Barratt (Samuel Hall), Theresa Beltramo (UNHCR), Christina Boehm (Danish Refugee Council), Jacob Bonyo (RefugePoint), Sasha Chanoff (RefugePoint), Frank Chege (Mercy Corps), Nell Compennolle (University of Michigan) et Jaime Costigan (International Rescue Committee) Khadra Elmi (Joint IDP Profiling Service), Christine Forster (Mercy Corps), Lori Fried (Trickle Up), Walter Gitau (RefugePoint), Alisha Guffey (US State Dept/PRM), Erica Harper (West Asia-North Africa Institute), Janet Heisey (Trickle Up), Alison Hemberger (Mercy Corps), Paul Karanja (RefugePoint), Patience Kiara (Regional Durable Solutions Secretariat), Shezane Kirubi (Regional Durable Solutions Secretariat), John Lakeman (Danish Refugee Council), George Lehner (RefugePoint), Nassim Majidi (Samuel Hall), Ned Meerdink (RefugePoint), Karene Melloul (Solutions Alliance), Sasha Muench (Mercy Corps), Elizabeth Mukami (International Rescue Committee), Sophia Mungai (Danish Refugee Council), Ly Nguyen (Ikea Foundation), Robert Nyambaka (UNHCR), Tendayi Nyanhete (Trickle Up), Rebecca Gathu Nyokabi (RefugePoint), Naohiko Omata (Refugee Studies Centre, University of Oxford), George Oduor (UNHCR), Katherine Perkins (US State Dept/ PRM), Patrick Poulin (International Rescue Committee), Simar Singh (RefugePoint), Roger Swartz (RefugePoint), et Pauline Vidal (Samuel Hall).

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter betterlivesnow@refugepoint.org.



L'Indice d'autosuffisance est sous licence de RefugePoint et de la Women's Refugee Commission en vertu d'une licence internationale Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	3
Objectifs du SRI	5
Méthodologie	6
Élaboration du SRI (2017)	6
Phase pilote du SRI (2018-19)	6
Phase de pré-lancement (2019-20)	8
Utilisation du SRI	8
Population cible	8
Utilisateurs concernés	8
Plateforme de collecte de données	9
Fréquence	9
CONSEILS D'ORDRE GÉNÉRAL : UTILISATION DE L'OUTIL	10
Pour commencer	11
Formation	14
Confidentialité et méthode de transmission	14
Liste de préparation	14
L'INDICE D'AUTOSUFFISANCE : PARTIES 1 À 4	16
Partie 1 : Renseignements personnels	17
Partie 2 : Instructions spécifiques à chaque domaine	19
Questions d'approfondissement	19
Conseil : Valider une réponse	20
Commentaires importants	20
Domaine 1 : Le logement	21
Domaine 1a : Qualité du logement	21
Domaine 1b : Location	22
Domaine 2 : Nourriture	23
Domaine 3 : Éducation	25
Domaine 4 : Soins de santé	26
Domaine 5 : État de santé	31
Domaine 6 : Sécurité	33

Table des matières (suite)

Domaine 7 : Emploi	35
Domaine 8 : Ressources financières	40
Domaine 9 : Assistance	43
Domaine 10 : Endettement	45
Domaine 11 : Économies	46
Domaine 12 : Capital social	47
Domaine 12a : Capital social financier	47
Domaine 12b : Capital social relationnel	48
Partie 3 : Questions ouvertes	50
Partie 4 : Évaluation de l'enquêteur	51
NOTATION	53
ENTRAÎNEMENT	54
Scénarios d'entraînement	55
Jeu de rôle avec le groupe	55
Jeu de rôle par deux avec la « police de l'approfondissement »	55
Contrôle des connaissances	56
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES	56
ANNEXES	57
Annexe A. Modèle de notation	58
Annexe B. Scénarios d'entraînement	60
Annexe C. Scénarios d'entraînement : Corrigés	64

CONTEXTE

Objectifs du SRI	5
Méthodologie	6
Utilisation du SRI	8





Reconnaissant le besoin d'aider les réfugiés à atteindre un meilleur niveau de vie dans l'attente de solutions durables, ainsi que la nécessité de mesurer l'impact collectif de tous les programmes et services d'aide à la vie des réfugiés, RefugePoint et la Women's Refugee Commission (WRC) se sont associés début 2016 pour commencer à étudier ces questions.

Ils ont noté qu'il n'existait aucune norme établie permettant de mesurer les progrès des ménages de réfugiés en matière d'autosuffisance ni aucune banque de données probantes permettant d'établir en quoi consiste un programme d'autosuffisance efficace. Conscients de ces lacunes, RefugePoint et la WRC ont réuni en juin 2016 une Communauté de Pratique (CdP) globale regroupant des entités travaillant sur des programmes relatifs à l'autosuffisance des réfugiés et à son évaluation, ainsi que d'autres entités intéressées par ces sujets. Cette CdP a depuis pris de l'envergure, pour former la Refugee Self-Reliance Initiative (RSRI). Pour atteindre ces objectifs, la RSRI se base sur trois stratégies qui se renforcent mutuellement, à savoir les programmes, l'évaluation et la sensibilisation, dans le but de créer une banque de données probantes sur les programmes effectifs, et d'encourager des stratégies efficaces sur l'autosuffisance des réfugiées parmi les preneurs de décision et autres intervenants. La RSRI s'engage à œuvrer pour transformer l'élan actuel autour du concept d'autosuffisance des réfugiés, notamment par le biais du Pacte mondial sur les réfugiés et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en actions concrètes permettant aux réfugiés de vivre dans la dignité et avec indépendance le plus rapidement possible. Ce travail repose sur les principaux fondements du droit international des

réfugiés, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967. Ces documents codifient le droit fondamental de demande d'asile, ainsi que d'autres droits des réfugiés, y compris l'accès aux services de base et la capacité de chercher un emploi rémunérateur, qui devraient être soutenus par toutes les réponses à la situation des réfugiés.

Sous la direction de RefugePoint et de la WRC, la CdP a mis en place des réunions téléphoniques trimestrielles afin de cartographier les outils et de partager les enseignements sur les moyens pratiques permettant aux réfugiés de répondre de manière durable à leurs besoins essentiels dans leurs logements temporaires ou permanents.

Suite à cela, un atelier présentiel a été organisé à Nairobi en mars 2017, réunissant 25 participants de 15 organisations, notamment : le Danish Refugee Council, la IKEA Foundation, l'International Rescue Committee, le Joint IDP Profiling Service, l'organisation Mercy Corps, l'Oxford Refugee Studies Centre, l'organisation RefugePoint, le Regional Durable Solutions Secretariat, les organisations Samuel Hall, Solutions Alliance, Trickle Up, l'UNHCR, l'US State Department / PRM, le West Asia and North Africa Institute et la WRC. L'atelier de Nairobi s'est concentré sur l'élaboration d'une approche collaborative

et d'une compréhension commune de l'autosuffisance des réfugiés. Les débats entre participants ont permis d'aboutir à un accord sur les points suivants :

- 1) une définition de l'autosuffisance,
- 2) les principes des programmes sur l'autosuffisance des réfugiés et des moyens de la mesurer, et
- 3) les domaines d'évaluation essentiels pour mesurer l'autosuffisance.

La définition adoptée par les participants à cet atelier est une version légèrement modifiée de celle incluse dans le manuel sur l'autosuffisance de l'UNHCR datant de 2005 :

L'autosuffisance :

La capacité économique et sociale d'une personne, d'un ménage ou d'une communauté de satisfaire ses besoins essentiels de manière durable.

Pour les participants, il était important que les considérations « sociales » soient incluses dans la définition et la mesure de l'autosuffisance, car elles permettent de considérer le bien-être de manière plus large, au-delà de l'indépendance économique.

Suite à cet atelier, RefugePoint et la WRC ont consolidé toutes les contributions afin de dresser une liste d'indicateurs à inclure dans l'outil de mesure, auquel nous nous référerons par la suite sous le nom d'Indice d'autosuffisance (SRI pour Self-reliance Index).

Objectifs du SRI



Le SRI a été créé pour suivre les progrès des ménages de réfugiés en matière d'autosuffisance.

En tant que tel, il est voulu comme un soutien aux programmes, tant au niveau des cas (amélioration de l'aide aux personnes et aux ménages), qu'au niveau des programmes, afin de les documenter et d'améliorer leur conception. Il peut être utile pour cibler/sélectionner ceux qui ont besoin d'aide, ainsi que suivre leurs progrès dans le temps, et potentiellement pour les « affranchir » de manière responsable quand ils n'ont plus besoin d'aide. Le SRI peut soutenir tout type de programme, qu'il soit axé sur une intervention par domaine (par ex., les soins de santé ou les moyens de subsistance) ou sur une gamme de services plus large. Le SRI visant à suivre les progrès, ou l'absence de progrès, dans le temps, il peut aider les organisations à prioriser les services et ressources dans les domaines où les progrès sont lents ou inexistantes.

En plus du suivi des résultats des personnes et des ménages, le SRI peut également permettre d'assurer un suivi des programmes afin de mieux évaluer l'impact combiné de toutes les aides et services fournis à un ménage. Si la majorité des besoins d'une personne sont satisfaits par une seule organisation, le SRI peut permettre d'indiquer l'efficacité de ces programmes, éclairant ainsi les décisions de la direction. Si, au contraire, cette aide est apportée par un réseau de multiples prestataires, il peut indiquer l'efficacité collective de ce réseau, ce qui peut encourager une plus grande coordination au sein des prestataires

de services locaux. Il est important de noter que, dans de nombreux cas, le SRI peut servir de complément à des outils de suivi sectoriels plus approfondis. Le SRI pourrait être utile aux donateurs, en leur permettant de mieux évaluer l'efficacité des programmes existants ou d'un ensemble de programmes qu'ils financent. Il peut également mettre en évidence des lacunes nécessitant des ressources supplémentaires. Enfin, les données agrégées du SRI provenant de différents contextes pourraient être utiles pour identifier les tendances et fournir des comparaisons entre les populations, les régions et l'efficacité relative des différents types de programmes pour conduire à l'autosuffisance.



Méthodologie Élaboration du SRI (2017)

Lors de la première phase d'élaboration du SRI, RefugePoint et la WRC ont consolidé les informations recueillies au cours de l'atelier de la Communauté de Pratique sur l'autosuffisance de mars 2017, interrogé des experts en conception d'enquêtes et collecte de données, examiné les outils existants relatifs à l'autosuffisance et se sont référés aux normes établies dans chaque domaine. Pour établir le premier groupe d'indicateurs du SRI, l'équipe s'est largement inspirée des enseignements tirés lors de la création et de la mise en œuvre de l'outil de mesure de l'autosuffisance de RefugePoint, et de la création et du pilotage de l'indice de bien-être et d'ajustement de la WRC. Un projet d'indicateurs a été proposé aux partenaires de la CdP en juillet 2017, leurs retours ont été intégrés, et le premier projet d'indice d'autosuffisance (SRI) fut créé. S'en suivirent une phase de prétest, des entretiens et des groupes de discussion avec des professionnels de RefugePoint/

Kenya et Mercy Corps/Jordanie, ainsi que des réfugiés des deux pays. Le SRI fut présenté pour avis en 2017 lors de l'atelier du Oxford Refugee Studies Centre « Livelihoods, Self-Reliance, and the Refugee Entrepreneur : Rethinking Refugee Self-Reliance ».

Phase pilote du SRI (2018-19)

Au cours de la phase pilote, RefugePoint et la WRC se sont associés à des conseillers universitaires pour ajuster le SRI et améliorer sa compréhension, grâce à un processus d'apprentissage itératif incluant Asylum Access au Mexique, le Danish Refugee Council et Mercy Corps en Jordanie et RefugePoint au Kenya. Des membres de chaque organisation ont été sélectionnés pour participer à une formation de deux à trois jours sur l'utilisation de l'outil. Ces membres ont ensuite dû tester l'outil sur leurs clients en respectant deux objectifs : (1) donner leur avis général sur l'outil et sa facilité d'utilisation, et (2) mener les différents tests de fiabilité qui leur avaient été attribués. Plus précisément, il avait été demandé aux équipes d'effectuer trois principaux types de tests de fiabilité : test-retest, fiabilité inter-évaluateurs et fiabilité intra-ménage. Par ce processus, chaque organisation a pu donner son avis sur l'outil et de son expérience d'utilisateur. Les données générées par les tests de fiabilité ont ensuite été analysées, en se concentrant sur l'évaluation de la fiabilité pour chaque domaine, et sur l'outil dans son ensemble. Sur chaque site, les équipes universitaires ont passé une semaine à tester l'outil sur le terrain, en consultation avec les responsables de RP et de la WRC, effectuant au besoin les ajustements et modifications nécessaires. Afin d'améliorer la validité et la fiabilité globales de l'outil, certains domaines ont été ajoutés ou supprimés, tandis que la formulation des questions et certains éléments de réponse ont été modifiés.



La fiabilité

est une caractéristique essentielle de tout outil efficace

Fiabilité de l'instrument

La fiabilité, ou le degré auquel un instrument génère des résultats cohérents et stables, est une caractéristique essentielle à tout outil se voulant efficace. Idéalement, les instruments devraient être fiables quant à un certain nombre de facteurs, notamment l'enquêteur, l'heure à laquelle l'instrument a été utilisé et l'humeur du répondant. Concernant les instruments recueillant des informations au sein de ménages, un outil fiable devrait également générer des réponses cohérentes entre les membres du ménage. La fiabilité d'un instrument est particulièrement cruciale lorsque celui-ci est destiné à être utilisé à différents moments, afin d'évaluer les changements de situation des répondants au fil du temps. Si un outil n'est pas fiable, son utilisateur ne pourra pas savoir si les réponses d'un répondant différant d'un jour à l'autre indiquent un changement réel de sa situation ou si elles sont dues au manque de fiabilité de l'outil. De ce fait, tester et confirmer la fiabilité du SRI était un élément fondamental à son développement, et trois types de fiabilité ont été évalués :

Fiabilité test-retest : Le degré auquel un instrument génère les mêmes résultats pour le même répondant et le même enquêteur, avec un minimum de temps entre les entretiens. La fiabilité test-retest peut être évaluée en demandant à un enquêteur d'interroger un répondant deux fois, à seulement cinq minutes d'intervalle.

Fiabilité inter-évaluateurs : Le degré auquel un instrument génère les mêmes résultats pour le même répondant, avec différents enquêteurs. La fiabilité inter-évaluateurs peut être évaluée en demandant à deux enquêteurs différents d'interroger la même personne, l'un après l'autre.

Fiabilité intra-ménage : Le degré auquel un instrument axé sur les ménages génère les mêmes résultats pour deux personnes au sein d'un même ménage, lorsqu'elles sont interrogées par le même enquêteur. La fiabilité intra-ménage peut être évaluée en demandant à un enquêteur d'interroger deux personnes d'un même ménage séparément, l'une après l'autre.

Cohérence interne : La cohérence interne désigne « la mesure dans laquelle tous les éléments d'un test mesurent le même concept ou la même construction » (Tavakol et Dennick, 2011). Le Coefficient alpha de Cronbach est un outil statistique courant pour mesurer la cohérence interne. Il peut être représenté par une valeur de 0 à 1, les valeurs les plus élevées indiquant une plus grande cohérence interne.

Phase de préancement (2019-20)

D'août 2019 à mars 2020, le SRI a été mis à disposition de manière limitée auprès de certains partenaires, afin de répondre à des objectifs de formation définis visant à évaluer la cohérence interne et la validité de l'outil et à élaborer une grille de notation de l'outil pertinente. Lors de la phase de préancement, d'autres tests de validité et évaluations de la cohérence interne ont été menés auprès de 183 ménages de réfugiés au Kenya et au Mexique. Les données recueillies dans ces ménages ont également été analysées pour développer la rubrique de score final du SRI. Enfin, les retours de nos partenaires sur différentes combinaisons de formation sur le guide d'utilisation, à distance et en personne, menées en Équateur (HIAS), au Mexique (Asylum Access), en Jordanie (Danish Refugee Council et Mercy Corps) et au Kenya (RefugePoint) ont été utilisés pour améliorer les processus de formation et affiner ce guide d'utilisation. Le SRI a également été présenté pour avis lors de la rencontre des partenaires 2019 de la Refugee Self-Reliance Initiative à Amman, en Jordanie.

Utilisation du SRI



Population cible

Le SRI a été principalement élaboré pour être utilisé auprès de populations de réfugiés urbaines et vivant en dehors des camps, dans des pays ou régions de premier asile. Bien qu'il n'ait pas été testé, il peut également s'avérer utile pour d'autres populations déplacées, notamment celles déplacées en interne, les réfugiés basés dans des

camps ou en milieu rural, les migrants économiques, et même éventuellement les ressortissants non déplacés du pays en question. Il pourrait également être testé auprès de réfugiés réétablis ou rapatriés. Étant destiné à suivre les progrès dans le temps, le SRI n'est pas prévu pour des populations en transit (par ex. : réfugiés passant brièvement par des points de transit avant de continuer leur route ailleurs). Il est plutôt destiné à des populations assez stables en termes de localisation, qu'elles aient ou non une résidence légale. Il est entendu que le SRI peut ne pas convenir à toutes les situations et que dans certains cas, mesurer les progrès au niveau des ménages n'est pas adapté.



Utilisateurs concernés

Le SRI est en open source et, à ce titre, n'importe qui peut l'utiliser. Il est diffusé sous licence Creative Commons, qui permet à quiconque d'utiliser l'outil à des fins non commerciales et demande aux utilisateurs de créditer la source. Nous estimons que les prestataires de services qui aident les réfugiés vivants hors de camps de quelque manière que ce soit (par ex. : moyens de subsistance, liquidités, nourriture, soins de santé, protection de l'enfance, gestion de cas, etc.) devraient être les principaux intéressés par le SRI. Ces prestataires peuvent inclure des ONG, des agences intergouvernementales et des gouvernements. Au sein de ces entités, ce sont probablement les chargés de dossiers, les responsables de projet ou les spécialistes du S&E qui seront chargés d'utiliser le SRI auprès de leurs clients.

Les organisations utilisant le SRI mesureront probablement les clients dans tous les domaines d'évaluation, quel que soit leur secteur ou le cadre de leur projet. Le SRI pourrait ainsi encourager une plus grande coordination entre les services humanitaires, communautaires, gouvernementaux et services de développement, afin d'offrir un soutien global aux ménages de réfugiés. Même les organisations apportant une aide dans un domaine spécifique (par ex. : protection de l'enfance) sont susceptibles de trouver utile la vision globale de la situation des ménages offerte par le SRI et de s'en servir pour adapter leurs services ; les questions ne nécessitent pas de connaissances techniques spécifiques pour y répondre. Comme indiqué précédemment, le SRI pourrait également être utile aux donateurs et aux chercheurs.

Bien que le SRI soit très facile à utiliser, nous encourageons ses utilisateurs à lire avec attention ce guide d'utilisation et à conclure un accord de partenariat simple avec la RSRI afin de bénéficier des formations disponibles et des mises à jour dès leur publication, de participer à une communauté d'utilisateurs et de favoriser l'apprentissage global par l'agrégation et l'analyse des données.



Plateforme de collecte de données

Le SRI est actuellement disponible sur les plateformes de collecte de données CommCare et Kobo. La RSRI continue d'explorer la possibilité d'étendre la mise à disposition du SRI à d'autres plateformes de collecte de données.



Fréquence

Nous prévoyons que le SRI sera utilisé auprès des mêmes clients tous les trois à six mois pendant toute la durée durant laquelle ils bénéficieront d'une aide ou de services, idéalement sur une période de deux ans. Le financement humanitaire étant, par nature, généralement de courte durée, s'il prend fin avant qu'un client n'ait atteint l'autosuffisance, nous encourageons l'organisation à trouver un moyen de continuer d'intégrer le suivi des clients dans d'autres programmes ou par le biais d'autres sources. En outre, si les clients sont « affranchis » de toute aide, nous encourageons l'organisation à poursuivre le suivi du ménage à l'aide du SRI pendant un certain temps après la fin de cette aide, afin de veiller à ce que son autosuffisance soit durable, étant donné la fragile situation des réfugiés. La durée et la fréquence du suivi pourront bien sûr être ajustées par l'utilisateur.



Ce guide est destiné à des utilisateurs tels que vous dans le cadre de leur administration du SRI.

CONSEILS D'ORDRE GÉNÉRAL :

UTILISATION DE L'OUTIL

Pour commencer	11
Formation	14
Confidentialité et méthodes de transmission	14
Liste de préparation	14



Pour commencer

Le SRI n'a pas été conçu comme un questionnaire à lire mot à mot en enregistrant simplement les réponses des clients (comme une auto-évaluation). Il s'agit plutôt d'un outil pour vous aider à évaluer de manière éclairée la situation d'un ménage dans différents domaines. Il offre l'opportunité d'avoir une conversation avec le ménage de réfugiés et d'en apprendre plus sur sa situation, afin de documenter la réponse des programmes. Pour utiliser cet outil, vous vous servirez des discussions avec les clients, de vos observations directes (lors d'une visite à domicile si elle a lieu), de votre connaissance des conditions locales et de toutes informations préalables sur la situation du ménage pour réaliser une évaluation.

L'approche à adopter lors de l'utilisation de cet outil étant basée sur la discussion, cela peut également vous servir pour créer un lien avec le ménage et établir un premier contact entre les professionnels et les nouveaux clients. **Les enquêteurs ne doivent pas simplement poser les questions directement** et enregistrer la première réponse donnée par les répondants. Dans différents domaines de cet outil, les réponses possibles ne peuvent

être identifiées qu'après avoir recueilli des informations sur de multiples facteurs influençant le domaine concerné.

Vous ne devez pas lire les choix de réponses au répondant. Pour obtenir suffisamment d'informations sur un ménage et choisir la bonne réponse, l'enquêteur devra engager un véritable dialogue avec le répondant, qui pourra s'accompagner de diverses questions d'approfondissement.



Un ménage

Un ménage est une unité incluant une ou plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, et vivant dans un même logement.

Définition d'un ménage

Cet outil doit être mis en œuvre au niveau des ménages. Un ménage est une unité incluant une ou plusieurs personnes, unies ou non par des liens de parenté, et vivant dans un même logement. Les membres d'un ménage partagent l'organisation des tâches ménagères et des repas. L'un des membres adultes (homme ou femme) sera probablement considéré comme le chef du ménage (bien que vous n'ayez pas besoin d'identifier qui est ce membre).

Les ménages peuvent inclure des parties de familles ou plusieurs familles nucléaires. Par exemple, un ménage peut être constitué de :

- Un homme adulte, sa femme, leurs deux enfants, et les parents de la femme
- Une femme adulte, son mari, son fils issu d'une relation précédente, et la fille de son frère
- Une femme adulte, son enfant, et sa sœur
- Un homme adulte, sa femme, sa belle-fille et ses deux petits-enfants
- Un frère plus âgé, quel que soit son âge, s'occupant de ses jeunes frères et sœurs
- Des partenaires du même sexe avec ou sans enfants
- Une personne célibataire vivant seule

Des personnes vivant sous le même toit, mais ne partageant pas l'organisation du logement (ne gérant pas l'approvisionnement en nourriture ni leurs revenus ensemble) ne doivent pas être considérées comme un ménage. Celles-ci doivent être interrogées comme deux ménages distincts.

Remarque : Cette définition d'un ménage est tirée d'un protocole standard dans les études démographiques et enquêtes. Consultez : ICF International. (2012) Demographic and Health Survey Sampling and Household Listing Manual. MEASURE DHS. Calverton, Maryland, US: ICF International

Lorsque vous présentez le SRI à un ménage pour la première fois, considérez les points suivants :

1. Selon votre relation avec le répondant et le protocole de votre organisation, il sera nécessaire ou non d'appeler le répondant à l'avance afin de fixer un rendez-vous.
2. Avant de demander au répondant s'il souhaite répondre aux questions du SRI, veillez à vous présenter, à présenter l'outil ainsi que le but de votre visite.
3. Assurez au répondant que toutes les informations qu'il fournira resteront strictement confidentielles au sein de l'organisation, à moins que le répondant ait formellement donné l'autorisation de les divulguer, et qu'elles seront anonymisées si elles devaient être rendues publiques.¹

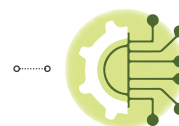
Choix du ou des répondants principaux

Lors du choix du ou des répondants principaux, notez que plusieurs personnes peuvent participer à la conversation ; votre décision d'interroger un membre du ménage plutôt que deux peut dépendre du fait que vous effectuiez une visite à domicile ou au bureau et que vous estimiez qu'interroger plus d'une personne pourrait générer un conflit. Vous devez vous efforcer de choisir comme répondant principal le ou les membres du ménage qui connaît/issent le mieux la situation actuelle de ce ménage. Cette personne (ou ces personnes) sera généralement un adulte, et probablement, mais pas toujours, celle qui gère les finances du

ménage. Bien que le choix de la personne à interroger revienne à votre organisation, il est important de choisir le ou les mêmes répondants au sein d'un ménage pour chaque entretien de suivi. En interrogeant le ou les mêmes répondants au fil du temps, vous pouvez plus assurément affirmer que les changements de réponses reflètent bien les changements dans la situation du ménage, plutôt que des changements liés au répondant. Veuillez noter que certaines circonstances peuvent empêcher un répondant d'être disponible pour les visites de suivi ; si tel est le cas, assurez-vous de noter dans l'outil que le répondant principal a changé en cours de suivi. Enfin, vous pourrez rencontrer des ménages dans lesquels deux membres (par exemple, un mari et sa femme) souhaitent être interrogés ensemble. Si tel est le cas, encouragez les deux répondants à parvenir à des réponses consensuelles lorsqu'ils sont en désaccord. Prenez garde aux sujets sensibles et veillez à la sécurité et au confort des répondants en cas de désaccord majeur ou de divulgation d'informations sensibles.

Plateformes de collecte des données

Dans la plupart des cas, le SRI sera utilisé sur un téléphone portable via une plateforme de saisie de données. Nous vous recommandons vivement d'utiliser une plateforme de collecte de données à ces fins, car elles peuvent calculer automatiquement le score final et les scores par domaine lorsque l'entretien est terminé. Le SRI est actuellement disponible sur CommCare and Kobo, mais nous prévoyons de le rendre disponible sur des plateformes de saisie de données.



Utilisation des plateformes de collecte de données

¹ Afin de respecter les meilleures pratiques en matière d'éthique, informez également le répondant qu'il a le droit de mettre fin à l'entretien à tout moment, et de passer sur des questions, sans que cela le pénalise.

Le SRI comprend quatre sections principales. **La Partie 1** collecte des renseignements personnels de base et la composition du ménage ; **la Partie 2** comprend les domaines de l'autosuffisance ; **la Partie 3** inclut quelques questions ouvertes destinées au répondant et enfin, **la Partie 4** permet à l'enquêteur de faire part de ses réflexions sur la situation du ménage et son autosuffisance.



Formation

Veillez contacter l'équipe de la RSRI à l'adresse betterlivesnow@refugepoint.org et communiquez-nous votre adresse électronique pour que nous vous envoyions notre dernier guide de formation.



Confidentialité et méthodes de transmission

L'utilisation du SRI doit être régie par les protocoles organisationnels en matière de confidentialité. En l'absence de protocole, veuillez suivre les protocoles de confidentialité de l'UNHCR, consultables à l'adresse : <https://www.unhcr.org/en-us/data.html>.

L'utilisation de cet outil auprès de ménages de réfugiés peut vous alerter sur toutes sortes de besoins non satisfaits auxquels vos clients font face. Afin d'assurer une utilisation éthique de cet outil, nous recommandons fortement que votre organisation dispose, dans la mesure du possible, de moyens de transmission vérifiés, fiables et pertinents pour les services suivants : aide alimentaire, accès ou aide à l'éducation, soutien psychosocial et sanitaire, questions relatives à la protection et aux besoins juridiques.



Liste de préparation

Avant de commencer à utiliser le SRI auprès de vos clients, nous recommandons à votre équipe de passer en revue la liste suivante et de veiller à ce que tous les points aient été abordés.

✓ S'accorder sur les définitions communes

En lisant les instructions de la **Partie 2**, vous remarquerez certaines sections dans les instructions spécifiques aux domaines où vous poserez des questions se référant aux réglementations et conditions spécifiques à votre région. Avant d'utiliser cet outil auprès de ménages, vous devrez définir avec votre équipe les points suivants :

- La documentation à partir de laquelle vous recueillerez le « N° de dossier/d'identité » pour la **Partie 1**. Vous pouvez, par exemple, choisir d'utiliser le N° de dossier UNHCR, le numéro d'identification du ménage au sein de votre organisation, ou les documents d'identité de leur pays d'origine. Prenez cette décision en amont afin d'éviter toute confusion après la collecte de données.
- La définition locale d'« âge scolaire ». Cette définition est nécessaire pour le domaine 3 et doit représenter l'âge auquel les enfants doivent/peuvent être scolarisés selon la réglementation du pays d'accueil.
- Documents légaux relatifs à l'emploi (domaine 7). Cette question ne concerne pas vraiment les documents à proprement parler,

mais plutôt l'autorisation légale d'avoir un emploi ou de poursuivre des activités commerciales. Dans certains pays, des documents (permis de travail ou licences d'exploitation) peuvent être nécessaires, alors que dans d'autres, le simple fait de savoir que le travail ou l'activité d'un réfugié est légalement autorisé ou approuvé par le gouvernement suffit (sans preuve documentée). Cette question vise à comprendre si les clients travaillent légalement ou non, un emploi illégal les mettant en position de vulnérabilité.

✓ Protocoles de confidentialité

Revoquez les protocoles que votre équipe devra suivre et vérifiez que chaque collaborateur a bien compris l'importance de ces règles.

✓ Méthodes de transmission

Veillez à ce que toutes les voies de renvoi pour des services existants dans votre région aient été convenues et communiquées à l'équipe.

✓ Récits de traumatismes

Les ménages de réfugiés ont souvent vécu des expériences angoissantes dans leur pays d'origine, au cours de

leur voyage migratoire ou dans leur nouvel environnement étranger. Le processus d'enquête peut impliquer le récit d'événements traumatisants et un stress important pour le répondant. Il est essentiel que votre équipe soit prête à faire face à ces moments de manière appropriée et avec délicatesse.

Les enquêteurs doivent utiliser cet outil en gardant impérativement à l'esprit de ne pas blesser. Lors de l'entretien, soyez attentif au comportement du répondant et à l'affût de signes de stress potentiels. Si discuter d'un sujet spécifique semble être facteur de stress, proposez de faire une pause. N'insistez JAMAIS pour poursuivre l'entretien si le répondant demande à faire une pause et évitez les questions agressives qui pourraient le mettre mal à l'aise. Un répondant peut demander à discuter d'un sujet particulier en privé, en l'absence d'autres membres de sa famille ou de ses enfants. Respectez toujours ce type de demande et offrez cette option si vous sentez qu'un sujet est sensible. Faites tout pour que le répondant se sente toujours à l'aise.

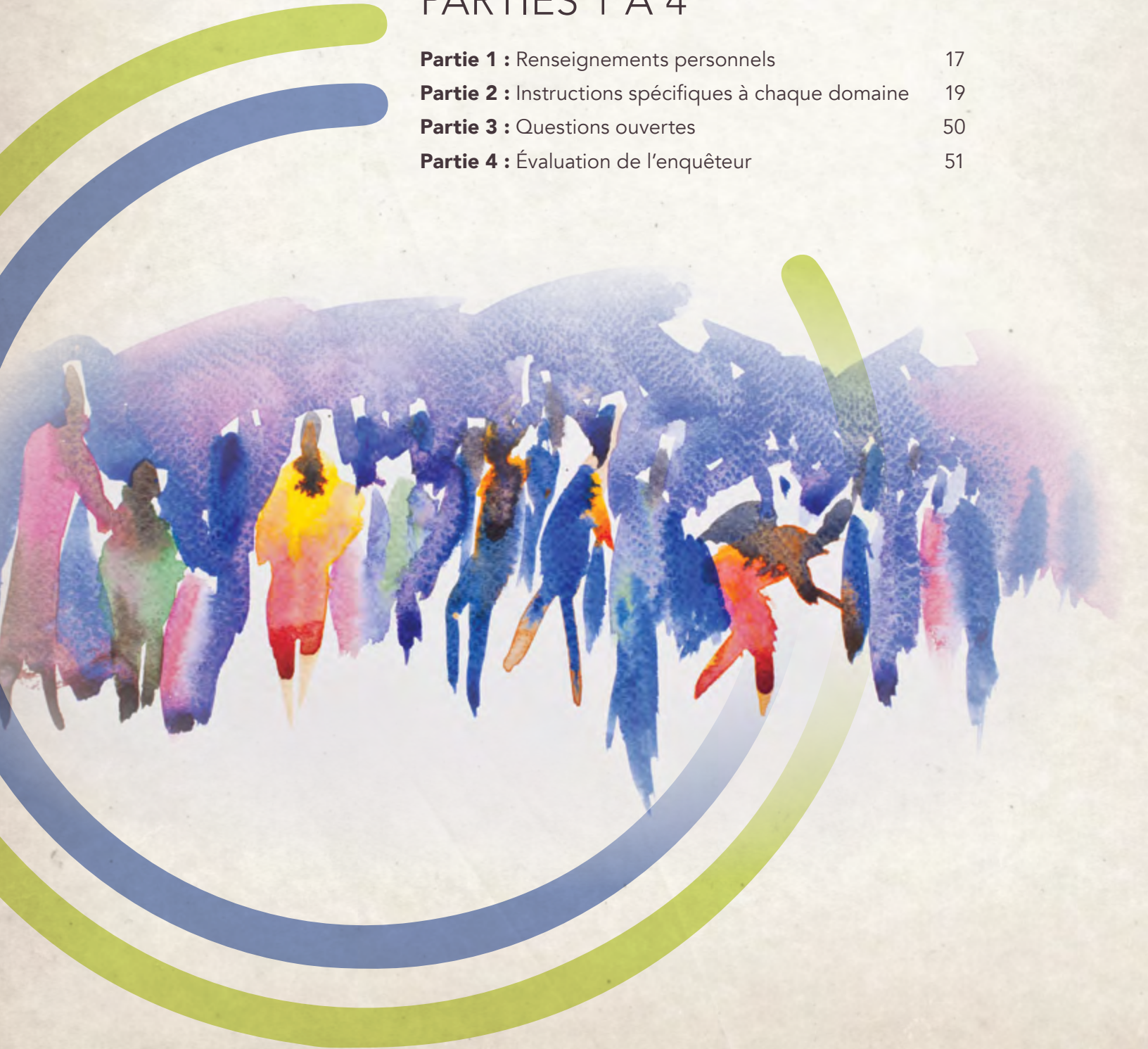


Discutez du protocole de votre équipe avant de commencer tout entretien avec des clients. Vous pouvez également faire des jeux de rôle entre vous pour vous entraîner à répondre aux récits d'événements traumatisants. Analysez comment le récit de certains événements traumatisants pourrait entraîner un renvoi vers des services de protection ou de soutien psychosocial, si nécessaire.

INDICE D'AUTOSUFFISANCE :

PARTIES 1 A 4

Partie 1 : Renseignements personnels	17
Partie 2 : Instructions spécifiques à chaque domaine	19
Partie 3 : Questions ouvertes	50
Partie 4 : Évaluation de l'enquêteur	51



PARTIE 1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis dans la Partie 1 sont généralement simples ; la plupart des informations peuvent et doivent être recopiées à partir des documents délivrés par le gouvernement, l'UNHCR ou d'autres documents pertinents relatifs au ménage. Après la présentation décrite précédemment, si vous ne disposez pas déjà de renseignements personnels de base sur le ménage, vous devrez demander à voir les documents du ménage afin que vous (ou un collègue) puissiez recopier ces informations dans la Partie 1. **Rappelez au répondant que toutes les informations d'identification rassemblées pour la Partie 1 seront anonymisées si elles étaient amenées à être divulguées en dehors de l'organisation.**

Certaines informations requises dans la Partie 1, telles que le « sexe de l'évaluateur », sont recueillies pour d'éventuelles analyses futures sur l'outil et ses procédures de mise en œuvre. Veuillez également considérer les points suivants lorsque vous remplissez la Partie 1 :

Numéro de dossier / d'identité

L'organisation qui utilise cet outil doit parvenir préalablement à un consensus quant à la source de référence

préférentielle pour cette question.

Certains pays privilégieront les documents de l'UNHCR ou ceux délivrés par le pays d'accueil (tels que les cartes d'étranger), tandis que d'autres préféreront peut-être inclure des documents des pays d'origine ou faire attribuer un nouveau numéro de dossier par l'organisation qui procède à l'évaluation. Assurez-vous que tous les enquêteurs de la même organisation ont bien été formés sur la référence à utiliser.

Langue principale du ménage

La langue principale désigne la langue que tous les membres du ménage, ou la plupart, utilisent le plus fréquemment pour communiquer entre eux. Prenez en compte les langues de vos ménages clients avant d'utiliser cet outil. Assurez-vous d'encourager les membres de votre équipe appropriés à la conduite des entretiens, afin que l'enquêteur et le client puissent bien communiquer dans la même langue ou par l'intermédiaire d'un interprète.



Composition du ménage

Ces informations sont recueillies afin de calculer le « ratio de dépendance », c'est-à-dire le rapport entre les personnes d'âge actif et celles qui ne sont pas encore ou plus en âge de travailler. Il est possible que ces tranches d'âge ne correspondent pas à la réalité en termes de population active ou inactive, mais ce ratio peut tout de même fournir des indications utiles quant à la situation de la famille.

$$\text{Ratio de dépendance} = \frac{\text{Population (0-17)} + \text{Population (60+)}}{\text{Population (18-59)}}$$

Adresse

Ces informations sont recueillies pour permettre à l'organisation d'évaluation d'assurer un suivi. Chaque organisation est libre de décider des informations qu'elle souhaite recueillir. Une organisation peut ainsi décider d'utiliser les coordonnées GPS, d'enregistrer le nom de la rue et le numéro du logement (le cas échéant) ou simplement d'identifier le quartier et les points de repère avoisinants ; elle peut en somme recueillir toute information qui pourrait s'avérer nécessaire s'il fallait à nouveau localiser ce ménage. En plus de faciliter le suivi assuré par les professionnels, ces informations permettent d'identifier certaines tendances, ainsi que l'accès des clients aux services. Ces informations peuvent par exemple aider les professionnels à évaluer la présence de problèmes de sécurité dans certains quartiers par rapport à d'autres.

Coordonnées

L'enquêteur doit essayer de recueillir des informations lui permettant de créer différents points de contact au sein du ménage.

Dans certains endroits, il se peut que le SRI soit combiné à d'autres systèmes d'analyse et d'évaluation organisationnels ou gouvernementaux. Il se peut donc que les renseignements personnels doivent être partagés, de manière à garantir l'intégration des données. Ce processus peut être géré par l'intermédiaire des différentes plateformes de collecte de données.



PARTIE 2 INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE DOMAINE

Cette section fournit des directives relatives à la collecte d'information et à la notation de chaque domaine de la **Partie 2**.

Vous y trouverez tout particulièrement des informations sur l'objectif de chaque domaine, des suggestions de questions directrices, des recommandations pour identifier les moments où il est nécessaire d'approfondir et les manières de le faire, ainsi que des conseils pour apprendre à établir des distinctions entre les différentes options de réponse. Dans cette section, il est également question des réponses hypothétiques et de la manière dont celles-ci doivent être notées.

La question directrice incluse dans chaque domaine peut vous aider à entamer le dialogue sur un sujet donné, mais, lorsque c'est possible, essayez de laisser la conversation suivre son cours naturellement. Par exemple, si vous interrogez le répondant à propos de son accès aux soins de santé dans le domaine 4 (voir ci-dessous) et que celui-ci commence à parler du handicap de l'un des membres du ménage, vous n'avez pas à interrompre la conversation pour lui poser de manière officielle la question directrice du domaine 5, qui porte sur l'état de santé. Laissez le répondant vous parler des problèmes de santé de ce membre du ménage et utilisez les questions d'approfondissement nécessaires pour recueillir les informations propres au domaine 5. De la même manière, **si vous arrivez à une question que vous avez déjà abordée avec le répondant, vous n'avez pas besoin de la poser à nouveau** ; contentez-vous de sélectionner la réponse correspondante. Si vous

laissez le dialogue progresser naturellement, tout en prenant garde à ne pas trop vous écarter du sujet, le répondant sera plus à l'aise et répondra de manière plus ouverte. Nous ne vous demandons pas de lire mot pour mot les questions de cet outil au client. Si vous êtes en mesure d'évaluer la situation en discutant avec le client sans lui présenter ces questions et options de réponse de manière spécifique, n'hésitez pas à procéder ainsi. Le processus n'en paraîtra que plus naturel, moins « clinique », et il est probable que vous obteniez des scores plus précis.

Questions d'approfondissement

Dans le cadre de l'utilisation de cet outil, il se peut que vous soyez confrontés à des répondants ayant tendance à répondre de manière courte et fermée (« Oui » ou « Non ») à vos questions. Les réponses concises de ces répondants peuvent être expliquées de plusieurs manières, mais il est parfois possible qu'ils ne réfléchissent pas suffisamment à la question qui leur est posée. Dans ces cas-là, les questions d'approfondissement peuvent vous aider. Ces questions d'approfondissement sont facultatives, mais elles peuvent être très pratiques lorsqu'un répondant ne répond pas à la question, déclare ne pas connaître la réponse ou semble répondre rapidement sans réellement réfléchir à la question. Posée de manière respectueuse,



Les réponses concises de ces répondants peuvent être expliquées de plusieurs manières

une question d'approfondissement peut également vous permettre d'éviter toute incohérence (par ex., si le répondant déclare que le ménage n'a aucun revenu dans le domaine 8, mais qu'il dit avoir un emploi à mi-temps dans le domaine 7). Votre recours à ces questions d'approfondissement (ou d'« exploration ») est susceptible de varier considérablement en fonction du répondant et du domaine. En effet, certains domaines sont relativement simples, mais pour d'autres, de nombreux échanges peuvent être nécessaires afin d'obtenir une vue d'ensemble de la situation du ménage. Lorsqu'elles sont pertinentes, les questions d'approfondissement dont vous pourriez potentiellement avoir besoin sont incluses ci-dessous. Cependant, n'hésitez pas à poser des questions supplémentaires lorsque vous pensez que celles-ci pourraient vous être utiles. Ci-dessous, vous trouverez également des exemples illustrant la manière dont vous pouvez poser ces questions d'approfondissement efficacement.

Commentaires importants

À la fin de chaque domaine, un espace est réservé à toute observation, note, et/ou question

éventuelle que vous souhaiteriez poser plus tard. Ces notes sont essentielles, tout particulièrement pour les professionnels qui utiliseront ensuite l'outil pour assurer le suivi des changements dans les ménages en termes d'autosuffisance dans le temps, pour établir des programmes ou pour renvoyer les répondants vers d'autres services.

Pour chaque domaine, vous pouvez utiliser l'espace disponible pour prendre note de toute réflexion importante, inhabituelle ou contradictoire, expliquer les raisons vous poussant à croire que tel ou tel ménage se situe en réalité entre deux éléments de réponse ou encore attirer l'attention sur la nécessité d'un renvoi pertinent. À la fin de votre entretien, n'oubliez pas de consulter à nouveau vos notes et de mettre le ménage en relation avec les ressources appropriées, le cas échéant. Vérifiez également la clarté de vos commentaires : vous devez donner suffisamment de détails, de manière à ce qu'un autre enquêteur ou membre de votre organisation puisse parfaitement comprendre votre commentaire, ainsi que les raisons pour lesquelles vous l'avez écrit.



Conseil : Valider une réponse

Une fois que vous pensez avoir suffisamment discuté d'un domaine donné, vous devez passer en revue les options de réponse et sélectionner le ou les éléments (en fonction du domaine) correspondant le mieux à la situation du ménage. Même si vous avez utilisé plusieurs questions d'approfondissement et favorisé une véritable conversation à double sens sur un domaine donné, il se peut que vous passiez à côté d'un élément pertinent concernant celui-ci. Avant de choisir le ou les éléments dans l'outil, nous vous recommandons donc de faire valider votre sélection par le répondant. Par exemple, après avoir discuté de la consommation de nourriture du ménage dans le domaine 2, vous êtes d'avis que l'option de réponse 3 est celle qui décrit le mieux la situation alimentaire du ménage. Avant de sélectionner cette option 3, vous pourriez par exemple poser la question suivante au répondant : « *Je comprends que vos enfants ont eu deux repas complets hier, mais que vous n'avez mangé qu'un déjeuner. Êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?* » En posant cette question, vous incitez le répondant à réfléchir à tout facteur pertinent qu'il pourrait avoir omis par inadvertance au cours de la discussion.

Domaine 1 : Le Logement



L'objectif de ce domaine est de déterminer le type de logement dans lequel vit le ménage, ainsi que le caractère adéquat de celui-ci : est-il de taille et de qualité suffisantes, son coût est-il raisonnable pour le ménage ? Pour permettre la réalisation de cet objectif, ce domaine comporte deux questions : pour le domaine 1a, il s'agit de recueillir des informations sur la taille du logement et la qualité de celui-ci, alors que le domaine 1b concerne l'accessibilité dudit logement sur le plan financier.

Domaine 1a : Qualité du logement

DOMAINE 1A : QUALITÉ DU LOGEMENT

Objectif : Déterminer le type de logement du ménage et sa suffisance (taille et qualité).



Question directrice :
Comment décririez-vous votre situation actuelle de logement ?

1. Sans abri
2. Abri de fortune (cabane, kiosque, véhicule)/l'abri n'est pas adapté à un logement sûr
3. Hébergé temporairement par des amis, de la famille, un groupe communautaire ou confessionnel ou un refuge d'urgence
4. Appartement ou maison, inadéquat(e)
5. Appartement ou maison, adéquat(e)



.....
Si le ménage vit dans un appartement ou une maison, lui demander s'il estime que le logement est adéquat.
.....

Inclure ici tous commentaires importants (inclure des informations pertinentes sur la qualité ou la taille du logement) :

L'objectif du domaine 1a est de déterminer le type de logement dans lequel vit le ménage, ainsi que le caractère adéquat de celui-ci en termes de taille et de qualité. Vous pouvez utiliser la question directrice suivante pour lancer la conversation : « *Comment décririez-vous vos conditions de logement actuelles ?* »

Le choix entre les options 1, 2 et 3 devrait être relativement simple :

1. Sans abri
2. Abri de fortune (cabane, kiosque, véhicule) / abri non sécuritaire
3. Hébergement provisoire chez des amis, de la famille, dans une communauté / un groupe religieux ou un foyer d'accueil d'urgence

En revanche, si le ménage vit dans un appartement ou une maison, vous devez faire un choix entre les options 4 et 5 :

4. Appartement ou maison, logement non adéquat
5. Appartement ou maison, logement adéquat



La distinction entre « adéquat » ou « non adéquat » devra être faite par le répondant.

Pour garantir la cohérence de la notation de ce domaine pour tous les contextes, si le ménage vit dans un appartement ou une maison, l'outil vous incite à demander *directement* au répondant s'il trouve le logement adéquat. Le répondant doit par exemple réfléchir à la taille du logement par rapport à celle du ménage et à la composition de celui-ci, à la capacité du logement à protéger le ménage des intempéries et des intrus, à la présence d'eau courante, de toilettes, d'une installation sanitaire et d'un équipement de cuisine (ou à la facilité d'accès à ces éléments), etc. Nous vous recommandons également, au sein de votre organisation, de discuter des types de logements locaux jugés adéquats et non adéquats et de vous mettre d'accord sur cette question pour aider le répondant à y voir plus clair, le cas échéant. Les types de logements pouvant varier considérablement au niveau mondial, il est nécessaire de prendre des décisions sur le plan local.

Visite au domicile : Si vous effectuez cette évaluation dans le cadre d'une visite au domicile du ménage, il se peut que vous deviez poser des questions sur le logement dans certains cas, mais la plupart du temps, vous pourrez simplement vous contenter d'observations directes. Par exemple, si vous effectuez l'entretien dans l'église ou la mosquée qui héberge actuellement le ménage, vous pouvez simplement sélectionner la réponse 3. Cependant, si le ménage est provisoirement hébergé par des amis ou de la famille, vous devrez demander confirmation de ce fait.

Si toutefois vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au domicile des réfugiés et que vous les retrouvez dans un bureau ou dans un autre lieu, vous devrez utiliser les questions directrices et/ou d'approfondissement.

Domaine 1b : Location

DOMAINE 1B : LOCATION

Objectif : Déterminer la capacité du ménage à se loger.



Question directrice :
Combien de fois au cours des 3 derniers mois **n'avez-vous pas** été en mesure de payer votre loyer ?

1. 2-3 fois
2. 1 fois
3. Aucune
4. Sans objet



.....
Cette question porte sur la capacité de payer le loyer, quelle que soit la provenance de l'argent.
.....

Inclure ici tout commentaire importants :

L'objectif du domaine 1b est de déterminer la capacité, pour le ménage, d'assumer les frais liés au logement. Dans la majorité des cas, vous pouvez obtenir une réponse en posant la question directrice suivante : « Au cours des trois derniers mois, combien de fois n'avez-vous PAS été en mesure de payer votre loyer ? »

Il est possible que ce sous-domaine ne soit pas applicable à tous les lieux ni à tous les ménages d'une même localité. Dans les lieux et pour les ménages concernés par un loyer et d'éventuels retards dans le paiement de celui-ci, ce sous-domaine est important pour deux raisons. Tout d'abord, il témoigne de la stabilité financière d'un ménage et de la capacité de celui-ci à rassembler chaque mois les fonds nécessaires au paiement du loyer. Ensuite, cette question fournit des indications à l'utilisateur quant à la vulnérabilité de la situation du ménage et aux risques qu'il court ou non d'être expulsé. Par exemple, il est probable qu'un ménage n'ayant pas pu payer son loyer sur deux des trois derniers mois soit confronté à de fortes pressions financières ET risque une expulsion imminente, avec toutes les fragilités qui en découlent.

L'assistance d'autres personnes, les aides officielles et les dettes seront abordées dans les domaines suivants. Un loyer payé en retard ne doit pas non plus être comptabilisé comme un loyer non payé. Si le ménage est resté sans abri ou a été hébergé gratuitement chez un ami durant les trois derniers mois, vous devez sélectionner l'option 4 : non applicable.

! Notez que les mois de loyer payés par le ménage, même si leur règlement a été effectué grâce à un prêt ou un cadeau, ne sont pas inclus dans le total pour ce domaine.



Domaine 2 : Nourriture

DOMAINE 2 : NOURRITURE

Objectif : Déterminer si le ménage mange suffisamment.



Question directrice : Comment décririez-vous votre apport alimentaire hier?

1. Le ménage n'a pas mangé hier
2. Le ménage a pu manger, mais moins qu'un repas complet
3. Le ménage a pu manger 1 repas complet
4. Le ménage a pu manger 2-3 repas complets

Inclure ici tous commentaires importants (y compris si l'apport alimentaire d'hier n'était pas typique de l'accès alimentaire du ménage) :



- Si vous n'êtes pas certain que les aliments consommés constituent un repas complet, demander au répondant si les membres du ménage ont estimé que le repas était suffisant.
- Évaluer le ménage en fonction du membre ayant obtenu le score le plus bas.

L'objectif de ce domaine est de vérifier si le ménage dispose ou non de suffisamment de nourriture. Il peut s'agir d'un sujet sensible pour certains ménages, tout particulièrement s'ils se trouvent dans une situation dans laquelle ils mangent beaucoup moins que les autres familles qui les entourent et d'une façon qui ne répond pas à leurs besoins nutritionnels. Assurez-vous d'aborder le sujet de l'alimentation avec tact et précisez au répondant que vous ne tentez pas de vous immiscer dans la vie privée du ménage, mais que vous souhaitez mieux comprendre la situation de celui-ci pour lui venir en aide plus efficacement. La question « Comment décririez-vous l'alimentation de votre ménage pour hier ? » peut être utilisée pour engager la conversation. Cependant, vous devez identifier et prendre en compte un certain nombre de facteurs supplémentaires pour sélectionner l'option de réponse la plus appropriée :

- « Repas complet » : La définition d'un « repas complet » peut varier considérablement en fonction du contexte. Par conséquent, lorsque vous ne savez pas si la nourriture décrite constitue ou non un repas complet, l'outil se fie à l'évaluation du répondant quant à l'évaluation du repas. Par exemple, si le répondant indique que les membres du ménage ne consomment qu'un repas par jour, demandez-lui si les membres du ménage sont rassasiés après ce repas. S'il juge le repas suffisant, vous pouvez sélectionner la réponse 3 ; dans le cas contraire, choisissez la réponse 2.
- Score basé sur le membre enregistrant le plus petit score : Notez que les membres d'un même ménage sont susceptibles de consommer un nombre de repas par jour différent. Par exemple, il se peut qu'un répondant déclare que ses enfants mangent deux fois par jour, tandis que les parents ne prennent qu'un seul repas. Pour cette question, vous devez sélectionner par défaut le plus petit nombre de repas consommés par un membre du ménage et par jour. Dans l'exemple fourni ci-dessus, les adultes ont pris un repas par jour, donc la réponse 3 doit être sélectionnée.



Dans certains cas, la consommation de nourriture des ménages peut varier d'un jour à l'autre. Si un répondant déclare que le jour précédent n'était pas représentatif de la consommation de nourriture habituelle du ménage (par exemple, en cas de jeûne ou de fête, ou en raison d'un accès à la nourriture moins bon ou meilleur qu'à l'accoutumée), utilisez la section des commentaires pour préciser cet écart et décrire l'alimentation du ménage sur une journée normale.

Domaine 3 : Éducation



DOMAINE 3 : ÉDUCATION

Objectif : Déterminer si les enfants d'âge scolaire fréquentent l'école.

Le score d'Éducation fait référence à l'éducation formelle primaire et secondaire et vise à déterminer si les enfants vont à l'école, quelle que soit la nature des obstacles à leur scolarisation. L'évaluateur voudra probablement se renseigner sur les raisons des absences ou de la présence irrégulière.



Question directrice :

Au cours des 3 derniers mois, les enfants d'âge scolaire de votre ménage fréquentent-ils l'école ?

0. Il n'y a pas d'enfants d'âge scolaire dans le ménage
1. Aucun ne va à l'école
2. Certains vont à l'école
3. Tous vont à l'école

Inclure ici tous commentaires importants, en particulier tous détails sur les raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école (travail, frais prohibitifs, sécurité, etc.) :



- « À l'école » signifie plus de 50 % du temps où l'école est en session.
- L'âge scolaire doit être défini en fonction des réglementations et normes locales.

L'objectif de ce domaine est d'évaluer la présence à l'école des enfants d'âge scolaire. Si nécessaire, vous pouvez engager la conversation en posant la question directrice suivante : « Au cours des trois derniers mois, les enfants d'âge scolaire de votre ménage sont-ils allés à l'école ? » Après la Partie 1, vous devez normalement connaître le nombre d'enfants d'âge scolaire au sein du ménage ; assurez-vous que le répondant parle de la situation scolaire de chacun des enfants.

Prenez en compte les éléments suivants lors de la discussion concernant l'éducation des enfants :

- Aucun enfant d'âge scolaire : Vous n'avez pas besoin de poser la question directrice du domaine 3 si vous n'avez pas noté la présence d'enfants d'âge scolaire au sein du ménage dans la Partie 1. Sélectionnez l'élément de réponse 0.



« Âge scolaire » : Cette appellation doit répondre aux lois et normes locales. Mettez-vous d'accord sur cette tranche d'âge en interne au sein de votre organisation avant d'utiliser cet outil avec des clients.

- **Scolarisation** : Un enfant scolarisé est un enfant qui est allé à l'école sur plus de 50 % du temps de cours pendant les trois derniers mois. Pour obtenir ces informations, vous pouvez poser les questions suivantes : « Est-il arrivé à [nom de l'enfant] de manquer l'école au cours des trois derniers mois ? », « Pendant combien de jours environ, et pourquoi ? » L'objectif n'est pas d'obtenir un nombre de jours d'absence précis, mais plutôt de savoir si l'enfant se rend à l'école de manière régulière et, si ce n'est pas le cas, d'en déterminer les raisons. S'il n'y a pas eu école pendant les trois derniers mois (par exemple, s'il s'agit d'une période de vacances scolaires), mais que c'est la seule raison pour laquelle l'enfant ne va pas à l'école, notez-le comme étant « scolarisé ». En outre, ce domaine concerne spécifiquement l'éducation au sens *formel* du terme. Si un enfant bénéficie d'un enseignement informel pour quelque raison que ce soit, veuillez ne pas le considérer comme une méthode d'éducation formelle (cependant, *n'oubliez pas* d'expliquer la situation dans la section des commentaires).
- **Au cours des trois derniers mois** : Si la situation scolaire d'un enfant a changé au cours des trois derniers mois, demandez au répondant quelle est la situation scolaire de cet enfant et s'il est prévu que celle-ci perdure. S'il est prévu que la situation actuelle perdure, sélectionnez la réponse qui correspond le mieux à la situation scolaire actuelle de l'enfant.

Si un enfant ne va pas à l'école, rajoutez des notes dans la section des commentaires pour en expliquer les raisons. Soyez attentif aux raisons données pour expliquer l'absentéisme de l'enfant à l'école, car nombre d'entre elles peuvent concerner les domaines ultérieurs ; il est donc possible qu'il faille les approfondir lors des conversations liées à ces domaines. Il se peut par exemple qu'un enfant n'aille pas à l'école parce qu'il travaille (domaine 7 : emploi) ou parce qu'il est harcelé par des adultes sur le chemin de l'école (domaine 6 : sécurité). Pour les enfants d'âge scolaire qui ne vont pas à l'école, vous pouvez parler avec la famille de la mise en place d'un plan afin de résoudre ce problème, et profitez de cette discussion pour l'encourager à envoyer les enfants à l'école.

Domaine 4 : Soins de santé



DOMAINE 4 : SOINS DE SANTÉ

Objectif : Déterminer si le ménage est en mesure d'accéder aux soins de santé dont il a besoin.



Question directrice :

Au cours des 3 derniers mois, avez-vous été en mesure d'obtenir les soins de santé nécessaires ?

0. N'ont pas eu besoin de soins de santé au cours des 3 derniers mois
1. N'ont pas reçu les soins de santé nécessaires
2. Ont reçu une partie des soins de santé nécessaires
3. Ont reçu tous les soins de santé nécessaires

Inclure ici tous commentaires importants :



Le Score des Soins de santé

comprend les soins de santé primaires et spécialisés, y compris pour les maladies aiguës et chroniques pour tous les membres de la famille.

L'objectif de ce domaine est de déterminer si les membres du ménage ont pu ou non avoir accès à des soins de santé au cours des trois derniers mois. Si nécessaire, vous pouvez utiliser la question directrice suivante : « *Au cours des trois derniers mois, les membres de votre ménage ont-ils pu recevoir les soins de santé dont ils avaient besoin ?* » Cependant, pour obtenir une réponse dans ce domaine, il se peut également que vous soyez amené à utiliser une ou deux questions d'approfondissement supplémentaires. Veuillez garder en tête les éléments suivants lorsque vous discutez de ce domaine avec le répondant :

- Option « 0 » : Vous pouvez sélectionner cette option si le répondant déclare qu'aucun membre du ménage n'a eu besoin de recevoir des soins de santé au cours des trois derniers mois. Si le répondant donne une réponse immédiatement, il est tout de même conseillé de poser quelques questions d'approfondissement au répondant pour vérifier qu'il a bien réfléchi aux besoins de chaque membre du ménage en matière de soins de santé. Par exemple, si le ménage comprend un enfant de 2 ans, vous pouvez poser la question suivante : *Est-ce que [nom de l'enfant] a dû être vacciné ou suivi en matière de nutrition au cours des trois derniers mois ?* Pour les ménages avec des nourrissons, le répondant doit réfléchir aux soins prénataux, obstétricaux ou postnataux ayant pu être nécessaires à la mère ou à l'enfant. Vous devez utiliser des questions d'approfondissement similaires pour les ménages comprenant des personnes âgées ou visiblement malades.
- Liste des membres du ménage : Comme ce domaine a pour but de déterminer si oui ou non les membres d'un ménage ont pu avoir accès à tout soin de santé nécessaire, il se peut que vous deviez interroger le répondant sur tous les membres du ménage, de manière à vous assurer qu'il n'oublie pas les besoins en matière de soins de santé de l'un ou l'autre d'entre eux.

Pour mémoire, les questions d'approfondissement peuvent être aussi utiles que nécessaires dans ce domaine. **Veillez passer en revue les dialogues suivants. Il s'agit d'exemples montrant comment poser des questions d'approfondissement de manière efficace. Vous n'êtes pas obligé de suivre ce modèle de conversation mot pour mot. Ces exemples servent à illustrer la manière dont un enquêteur doit réagir aux réponses données tout en laissant la conversation suivre son cours.**

Exemple 1 :

Enquêteur :

Au cours des trois derniers mois, les membres de votre ménage ont-ils pu recevoir les soins de santé dont ils avaient besoin ?

Répondante :

Aucun membre du ménage n'a eu besoin de recevoir des soins de santé au cours des trois derniers mois.

Enquêteur :

D'accord. Et en ce qui concerne votre fille de 5 ans ? A-t-elle eu besoin de se faire vacciner ?

Répondante :

Non, tous ses vaccins sont faits depuis plus d'un an.

Enquêteur :

Très bien, et je vois que vous attendez un bébé. Avez-vous reçu des soins prénataux pour cette grossesse ?

Répondante :

Oh, oui. Je suis allée dans une clinique il y a quelques semaines pour voir si le bébé allait bien.

Enquêteur :

Parfait. Où êtes-vous allée pour cet examen médical ?

Répondante :

À la clinique gratuite du centre-ville.

Enquêteur :

Super. Et vous avez pu accéder à tous les soins nécessaires au bon déroulement de votre grossesse dans cette clinique au cours des trois derniers mois ?

Répondante :

Oui, mais ils n'avaient pas les comprimés de fer que je dois prendre, et ils étaient trop chers en pharmacie. Du coup, je ne les prends pas.

Enquêteur :

D'accord. Et personne d'autre n'a eu besoin de soins de santé ? Votre mère ? Votre mari ?

Répondante :

Non, c'est tout.

Observations :

Une seule personne au sein du ménage a eu besoin de recevoir des soins de santé, et elle a pu bénéficier d'une partie de ces soins en passant par les services de santé. Cependant, certains de ses besoins en matière de soins de santé n'ont pas pu être satisfaits.

Score : 2.

Accès à certains des soins nécessaires

Exemple 2 :

Enquêteur :

Au cours des trois derniers mois, les membres de votre ménage ont-ils pu recevoir les soins de santé dont ils avaient besoin ?

Répondant :

Oui.

Enquêteur :

Qui a eu besoin de recevoir des soins de santé ?

Répondant :

Mon père. Il est très malade, il a un cancer. Nous allons à l'hôpital pour qu'ils lui donnent des médicaments contre la douleur.

Enquêteur :

Je suis désolé. Et aviez-vous suffisamment d'argent pour ces médicaments ?

Répondant :

L'hôpital les distribue gratuitement.

Enquêteur :

Je vois. Y a-t-il eu des services que votre père n'a pas pu recevoir ?

Répondant :

Non, il reçoit le traitement dont il a besoin à l'hôpital.

Enquêteur :

Et vous ? Ou vos enfants ? Ont-ils eu besoin de soins de santé ?

Répondant :

Oui. Mon fils de 2 ans s'est fait vacciner la semaine dernière, à la clinique qui se trouve plus bas dans la rue.

Enquêteur :

Personne d'autre ?

Répondant :

Non.

Observations :

Deux membres du ménage ont eu des besoins en matière de santé et ont reçu tous les soins nécessaires.

Score : 3.

Accès à tous les soins nécessaires

Exemple 3 :

Enquêteur :

Au cours des trois derniers mois, les membres de votre ménage ont-ils pu recevoir les soins de santé dont ils avaient besoin ?

Répondant :

Non, ma femme est toujours très fatiguée et faible, mais nous n'avons pas assez d'argent pour qu'elle voie un médecin.

Enquêteur :

A-t-elle déjà eu un rendez-vous dans une clinique gratuite ou un hôpital subventionné par le gouvernement ?

Répondant :

Non, nous ne savons pas où trouver de tels endroits.

Enquêteur :

Je pourrais vous donner quelques informations à ce sujet à la fin de l'entretien. Et vous ? Avez-vous eu besoin de recevoir des soins de santé au cours des trois derniers mois ?

Répondant :


Non, je suis en bonne santé.

Observations :

Un seul membre du ménage a eu besoin de recevoir des soins de santé, mais n'a pas pu y accéder. Cela signifie que si d'autres membres de ce ménage ont eu besoin de soins de santé, ils n'ont pas non plus été en mesure d'y accéder.

Score : 1.

Aucun accès aux soins nécessaires

 Notez que ce domaine ne concerne que l'accès aux soins de santé pour les ménages qui ont eu besoin ou essayé d'accéder aux soins de santé. Si un seul membre du ménage a eu besoin de soins de santé et qu'il a pu accéder à tous les services nécessaires, vous devez sélectionner le point n° 3. Si un seul membre du ménage n'a pu accéder qu'à une partie des soins de santé nécessaires, vous sélectionnez le point #2.

Domaine 5 : État de santé



DOMAINE 5 : ÉTAT DE SANTÉ

Objectif : Déterminer la présence d'un état de santé (mental ou physique) qui pourrait avoir un impact négatif sur la capacité du ménage à devenir autosuffisant.



Question directrice :

Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui souffre actuellement d'un état de santé physique ou psychologique qui l'empêche d'exercer des activités rémunérées ?

1. L'état de santé de l'adulte ou des adultes dans le ménage l'/les empêche de travailler
2. La ou les personnes à charge ont un état de santé qui empêche l'emploi des adultes
3. Aucune de ces réponses



Si deux options ou plus sont adaptées à la situation du ménage, choisissez le score applicable le plus bas.

Inclure ici tous commentaires importants :

L'objectif de ce domaine est de déterminer la présence de tout problème de santé physique ou psychologique pouvant avoir un impact négatif sur la capacité du ménage à devenir autosuffisant. Plus spécifiquement, ce domaine analyse deux situations dans lesquelles un problème de santé peut interférer avec la progression d'un ménage vers l'autosuffisance. Tout d'abord, il se peut qu'un membre du ménage en âge de travailler présente un problème de santé qui l'empêche (que ce soit totalement ou partiellement) de générer un revenu et de subvenir aux besoins du ménage. Ensuite, il se peut qu'un enfant ou un adulte présente un problème de santé nécessitant un certain degré de soins de la part d'un membre adulte, et que ces soins l'empêchent (que ce soit totalement ou partiellement) de générer un revenu. En abordant ce domaine, il se peut que vous ayez déjà une idée des problèmes de santé rencontrés par les membres du ménage grâce au domaine 4. Si vous n'êtes pas déjà en mesure de répondre à cette question en vous basant sur les informations obtenues jusqu'ici, vous pouvez aborder ce sujet en posant la question directrice suivante : « *L'un des membres de votre ménage présente-t-il un problème de santé physique ou psychologique qui l'empêche de travailler ?* »

Veuillez prendre en compte les éléments suivants pour la notation de ce domaine :



Personne dépendante : Dans le cadre de l'indice d'autosuffisance, toute personne âgée de moins de 18 ans ou de plus de 60 ans est considérée comme une « personne dépendante ».

Adulte : Au vu de la définition ci-dessus, toute personne âgée de 18 à 59 ans est donc considérée comme un « adulte ».

- « Trouble psychologique » : Il se peut que vous deviez éclaircir ce terme, car la santé mentale n'est pas perçue de la même manière selon les cultures, et certains répondants peuvent entretenir des préjugés les empêchant de signaler un trouble psychologique ou un problème de santé mentale. Une affection psychologique peut prendre la forme d'un trouble congénital, intellectuel ou du développement, ou encore d'un problème acquis responsable de difficultés mentales, émotionnelles, voire physiques. Il peut par exemple s'agir de dépression, d'un trouble de stress post-traumatique, d'anxiété ou de toute autre affection psychiatrique, que la personne ait ou non fait l'objet d'un diagnostic formel par un médecin. Cependant, le degré de gravité de ces troubles doit être tel qu'il entrave les conditions d'emploi de la personne ou du ménage d'une quelconque manière.

Les descriptions suivantes fournissent quelques exemples de ménages où l'un des membres présente un trouble psychologique, ainsi que des indications sur la notation de ces ménages.

Exemple 1 : Un homme adulte souffre d'une forme sévère d'anxiété et de dépression à la suite du traumatisme qu'il a vécu dans son pays d'origine. Il dort presque toute la journée, il est en proie à des cauchemars et il est trop anxieux pour sortir de chez lui. En raison de ces symptômes, il n'a pas travaillé depuis plus de six mois et il ne cherche pas à trouver du travail.

Score : 1. Un ou plusieurs adultes du ménage présentent un trouble qui entrave leurs conditions d'emploi

Exemple 2 : Une femme adulte est très déprimée depuis qu'elle a accouché il y a cinq mois. Avant l'accouchement, elle donnait des cours dans une école locale pour les réfugiés, mais à présent, elle ne travaille à l'école que quelques jours par semaine, lorsqu'elle se sent suffisamment en forme.

Score : 1. Un ou plusieurs adultes du ménage présentent un trouble qui entrave leurs conditions d'emploi

- « Trouble physique » : Les problèmes de santé physique peuvent inclure une maladie ou une affection chronique, comme le diabète, les maladies cardiaques, le cancer, le virus du sida, etc., ainsi que toute blessure ou invalidité permanente. Les descriptions suivantes fournissent quelques exemples de ménages où l'un des membres présente un trouble physique, ainsi que des indications sur la notation de ces ménages.

Exemple 3 : Un enfant de 5 ans, qui vit seul avec sa mère, a récemment été victime d'un accident et est partiellement paralysé. Il a besoin de soins à plein temps. Sa mère n'a pas les moyens d'engager quelqu'un pour l'aider ; elle doit donc s'occuper de lui au lieu de travailler.

Score : 2. La ou les personnes dépendantes présentent un problème de santé qui entrave les conditions d'emploi de l'adulte

Exemple 4 : Une femme adulte vit seule avec son fils et sa mère âgée. Sa mère s'est récemment cassé la hanche et les médecins lui ont dit qu'elle ne pourrait pas remarcher avant deux mois. Par conséquent, la femme adulte, qui vend habituellement des légumes au marché local, a dû arrêter de travailler pour le moment, afin de s'occuper de sa mère.

Score : 2. La ou les personnes dépendantes présentent un problème de santé qui entrave les conditions d'emploi de l'adulte

- Option de réponse 3 : Pour les membres d'un ménage présentant des problèmes de santé ne les empêchant pas de travailler (et les personnes dépendantes présentant des troubles ne nécessitant pas de soins interférant avec le travail des adultes), l'option 3 doit être choisie pour ce domaine. Pour les ménages dans lesquels aucun membre ne présente de problème de santé, l'option 3 doit également être choisie.
- Parmi les options de réponse applicables, choisissez la plus basse pour noter le ménage. Imaginez par exemple un ménage comprenant un homme adulte avec un mal de dos permanent qui l'empêche de travailler, un fils avec d'importants retards de développement qui a besoin de soins à plein temps et d'une femme adulte qui doit s'occuper de son fils à plein temps. Les options de réponse 1 et 2 peuvent s'appliquer à ce ménage ; vous devez donc choisir l'option 1, qui donnera un score moindre.



Domaine 6 : Sécurité

DOMAINE 6 : SÉCURITÉ

Objectif : Déterminer si la perception qu'a le ménage de la sécurité l'empêche de saisir les occasions qui se présentent. Les opportunités font référence aux activités qui pourraient aider à mener à l'autosuffisance, comme aller à l'école ou au travail, assister à des réunions, etc. Voir le guide de l'utilisateur pour plus d'exemples.



Question directrice :

Votre ménage se sent-il suffisamment en sécurité pour profiter de toutes les opportunités d'éducation sociale, économique et familiale que vous désirez ?

1. Ne se sent pas assez en sécurité pour saisir toutes les opportunités
2. Se sent assez en sécurité pour profiter de certaines occasions
3. Se sent suffisamment en sécurité pour saisir toutes les occasions qui se présentent

Inclure ici tous commentaires importants :



.....
Score du
membre
du ménage ayant
obtenu le score
le plus bas.
.....

L'objectif du domaine 6 est de déterminer si la perception de la notion de sécurité des membres du ménage (et NON celle de l'enquêteur) fait obstacle à leur capacité à saisir certaines occasions. Utilisez la question directrice suivante pour entamer la discussion : *À l'heure actuelle, les membres de votre ménage se sentent-ils suffisamment en sécurité pour saisir toutes les occasions sociales, économiques et éducatives souhaitées ?* Pour le domaine 6, il se peut que vous deviez poser plusieurs questions d'approfondissement au répondant pour que celui-ci puisse vraiment réfléchir aux activités quotidiennes du ménage et aux menaces pour sa sécurité (consultez les exemples de questions d'approfondissement ci-dessous).

- Il se peut que certains répondants aient du mal à saisir le mot « occasions », car ils peuvent penser que peu (voire pas) d'occasions se présentent à eux de manière générale. Pour nous, une « occasion » constitue simplement une activité qui pourrait les aider à progresser vers l'auto-suffisance, notamment par le développement de réseaux sociaux.



Ces problèmes de sécurité ne sont pas nécessairement d'ordre physique ; les menaces verbales, le harcèlement et l'intimidation constituent également des préoccupations en matière de sécurité s'ils sont suffisamment graves pour que les membres du ménage ne puissent pas circuler librement. Pour être évalués dans ce domaine, les répondants doivent préciser si oui ou non ces problèmes de sécurité les empêchent de saisir certaines « occasions », comme emmener leurs enfants à l'école, postuler à des emplois, se rendre au travail, etc.

Prenez en considération les éléments suivants pour le domaine 6 :

- « Saisir toutes les occasions sociales, économiques et éducatives souhaitées » : Il s'agit des problèmes de sécurité qui entravent la capacité d'un membre du ménage à saisir certaines occasions, par exemple :
 - Un enfant cesse d'aller à l'école, car il se fait harceler sur le chemin et a peur de se faire enlever.
 - Une femme décide de ne plus vendre de foulards au marché après y avoir été harcelée par d'autres vendeurs ou acheteurs.
 - Une femme adulte sans aucun lien social dans sa communauté de réfugiés souhaite assister à une réunion hebdomadaire lors de laquelle les voisins mettent en commun des économies et discutent de leur vie quotidienne, mais elle a peur de se rendre seule à cette réunion à la nuit tombée et décide donc de ne pas y aller.
- *Perception* de la notion de sécurité : Ce domaine a pour objectif de déterminer l'existence et l'influence de menaces pour la sécurité ressenties par les membres du ménage, et NON pas identifiées par vous en tant qu'enquêteur. Il se peut par exemple qu'un répondant vous parle d'une situation actuelle qui fait qu'il ne se sent pas en sécurité lorsqu'il se rend au travail, mais que vous ne perceviez pas cette situation comme étant un problème de sécurité. Cependant, dans la mesure où le répondant peut vous expliquer la raison pour laquelle il pense que cette situation l'empêche d'aller travailler en toute sécurité, celle-ci doit être considérée comme un problème de sécurité.
- Choisissez le score le plus bas parmi ceux des membres du ménage : Même si un seul membre du ménage ne se sent pas en sécurité et que tous les autres membres sont eux rassurés, vous devez choisir l'option de réponse 1 ou 2.

Certains répondants peuvent parler ouvertement de ces problèmes de sécurité, alors que d'autres peuvent être prompts à répondre « Non » sans vraiment réfléchir à cette question. Comme indiqué, vous pouvez et devez poser des questions d'approfondissement à ces répondants en leur demandant de réfléchir à leurs activités actuelles et à toute personne, lieu ou situation pouvant les empêcher de s'adonner à celles-ci en toute sécurité. Les exemples de questions d'approfondissement suivants peuvent être utilisés le cas échéant, mais n'oubliez pas d'adapter ces questions pour qu'elles correspondent à la situation du ménage :

- *Vous-même ou les autres membres de votre ménage, sentez-vous en sécurité lorsque vous vous rendez au travail ? Avez-vous dû manquer le travail à cause de ces menaces ?*
- *Vos enfants sont-ils confrontés à des problèmes de sécurité à l'école ? Et sur le chemin de l'école, ou encore quand ils vont jouer dehors ?*
- *Vous êtes-vous déjà senti en danger dans ce logement ou un autre logement au cours des trois derniers mois ?*

Domaine 7 : Emploi



DOMAINE 7 : EMPLOI

Objectif : Déterminer si le ménage exerce des activités génératrices de revenus.

Le score d'Emploi doit tenir compte de toute activité génératrice de revenus : travail indépendant, salarié, formel/informel, saisonnier, à temps partiel, petites entreprises, etc. Si un adulte est employé à temps plein et un autre à temps partiel, inscrivez le score à temps plein). L'emploi à temps partiel ou à temps plein peut être composé de plusieurs emplois différents.



Question directrice :
Comment décririez-vous les activités génératrices de revenus exercées par les membres du ménage au cours des trois derniers mois ?

1. Aucun emploi
2. Temporaire, irrégulier, saisonnier
3. Régulier à temps partiel (y compris le travail autonome)
4. Temps plein (y compris le travail indépendant), sans les documents juridiques nécessaires
5. Temps plein (y compris le travail indépendant), avec documentation légale, si nécessaire



- Si deux options ou plus correspondent à la situation du ménage, choisir le score le plus élevé qui s'applique.
- Le « temps partiel » est défini comme étant moins de 35 heures par semaine. Le temps plein correspond à plus de 35 heures par semaine.

Inclure ici tous commentaires importants, surtout en cas de situation de travail des enfants :

L'objectif du domaine 7 est de déterminer si les membres du ménage exercent des activités génératrices de revenus. Les activités génératrices de revenus désignent toute activité ou tout service exécuté par un membre du ménage et donnant lieu à un paiement financier quelconque ; ces activités peuvent être formelles ou informelles, impliquer de travailler pour d'autres personnes ou d'être à son compte et être indemnisées en espèces, en chèque, par voie électronique ou en nature (par exemple, par la prise en charge du loyer ou de la nourriture). Il existe de nombreuses manières pour une personne de travailler ou de générer un emploi ; assurez-vous de lire attentivement les observations ci-dessous avant de sélectionner l'élément de réponse pour ce domaine. Pour commencer, utilisez la question directrice suivante : « *Comment décririez-vous les activités génératrices de revenus exercées par les membres du ménage au cours des trois derniers mois ?* » Une fois encore, vous connaissez déjà les membres du ménage grâce à la Partie 1 ; posez donc la question pour chaque membre du ménage qui pourrait potentiellement travailler pour être sûr d'avoir une vue d'ensemble de la situation du ménage. Gardez à l'esprit les réponses que vous avez entendues pour les domaines précédents. Par exemple, si le répondant a déclaré qu'un enfant du ménage n'allait pas à l'école pour travailler ou mendier à la place, n'oubliez pas d'interroger le répondant sur le travail de l'enfant pour le domaine.

Veillez à bien prendre en compte les éléments suivants lorsque vous discutez du travail d'un membre du ménage :



Travail temporaire/irrégulier/saisonnier :

Ce type de travail englobe toute activité génératrice de revenus non régulière ou fiable, exercée sur une base hebdomadaire ou mensuelle.

- Par exemple, le travail temporaire, irrégulier ou saisonnier peut comprendre des travaux de construction occasionnels, un déménagement pour un magasin qui en fait la demande ou encore des tâches agricoles pendant la saison des récoltes. **Remarque importante : le travail temporaire/irrégulier/saisonnier ne constitue pas une source de revenus fiable sur le long terme.** En outre, si une personne a occupé un poste régulier à plein temps ou à mi-temps au cours des trois derniers mois, mais que ce n'est plus le cas (et qu'elle ne travaille pas actuellement), vous devez sélectionner l'option 2.



Travail à mi-temps régulier :

Le travail à mi-temps régulier est différent du travail temporaire, irrégulier ou saisonnier en ce qu'il reste constant dans le temps.

- Avec un travail régulier à mi-temps, la personne part du principe qu'elle peut compter sur cet emploi pendant plusieurs mois au moins ; son travail ne dépend pas de la saison ou d'un projet limité dans le temps. En outre, une personne qui travaille à mi-temps ne peut pas dépasser les 35 heures/semaine. Un vendeur de café ambulant travaillant quatre heures/jour, une personne faisant la lessive de ses voisins trois jours/semaine et un barbier exerçant dans un salon cinq matinées/semaines sont tous des travailleurs à mi-temps.



Travail à plein temps :

Le travail à plein temps répond aux mêmes critères que le travail à mi-temps, mais il faut effectuer au moins 35 heures/semaine. Il est possible d'exercer différents emplois sur ces 35 heures/semaine.

- Documents juridiques / permis nécessaires : **Ceux-ci sont définis par les réglementations du pays d'accueil relatives à l'emploi, au travail indépendant ou aux permis d'exploitation et les décisions prises au sein de votre agence.** Remarque : il est possible que de nombreux réfugiés ne soient pas en possession de ces documents. Ce sujet peut donc s'avérer sensible, car il est probable que ceux-ci craignent d'être sanctionnés par le gouvernement local. Il se peut par ailleurs que dans le contexte local, le travail sans documents juridiques soit considéré comme normal et non controversé. Si nécessaire, vous pouvez les rassurer en leur expliquant que cette question ne leur est posée que pour évaluer la stabilité de leur emploi ou pour déterminer si oui ou non ils craignent de voir leur source de revenus confisquée par les autorités. Comme indiqué dans la « Liste de préparation » de la page 14, il peut arriver que les réfugiés soient autorisés à travailler légalement sans documents juridiques dans certaines situations. Si vous êtes face à ce cas de figure et que le travail du client est autorisé ou « légal », mais qu'il n'a pas les documents pour le prouver, sélectionnez l'option 5.
- Au cours des trois derniers mois : Comme indiqué ci-dessus, *si une personne a occupé un poste régulier à plein temps ou à mi-temps au cours des trois derniers mois, mais que ce n'est plus le cas (et qu'elle ne travaille pas actuellement), vous devez sélectionner l'option 2.*
- Pour noter ce domaine, vous devez utiliser le score le plus élevé parmi ceux des membres du ménage. Si un des membres du ménage occupe un emploi saisonnier et qu'un autre travaille à plein temps, mais sans documents juridiques, vous pouvez sélectionner l'option 4.

Pour établir une distinction entre les éléments de réponse pour ce domaine, vous devrez poser des questions d'approfondissement. Le dialogue qui suit est un exemple de *la manière* dont vous pouvez approfondir la question avec le répondant, afin d'être sûr d'obtenir une vue d'ensemble de toutes les formes d'emploi existantes au sein du ménage. Encore une fois, vous n'êtes pas obligé de recréer cette conversation mot pour mot ; il convient plutôt d'utiliser celle-ci comme un exemple pour poser les bonnes questions d'approfondissement.

Exemple 1 :

Enquêteur :

Comment décririez-vous les activités génératrices de revenus exercées par les membres du ménage au cours des trois derniers mois ?

Répondante :

Personne ne travaille.

Enquêteur :

Comment payez-vous votre loyer ?

Répondante :

Mon mari participe parfois à des chantiers.

Enquêteur :

D'accord. Est-ce qu'il fait cela régulièrement ?

Répondante :

Non, quelques jours ici et là. La dernière fois qu'ils ont eu besoin de lui, c'était il y a un mois.

Enquêteur :

Et vous ? Avez-vous travaillé au cours des trois derniers mois ?

Répondante :

Non, je reste toujours à la maison avec les enfants.

Observations :

Un seul membre du ménage travaille, et son emploi n'est pas régulier. Cependant, n'oubliez pas de vérifier votre analyse de la situation du ménage en posant la question suivante à cette répondante : « Je comprends donc que seule une personne travaille au sein de ce ménage, mais que ses périodes d'emploi sont temporaires, irrégulières. Est-ce correct ? »

Score : 2.

Travail temporaire, irrégulier, saisonnier

Exemple 2 :**Enquêteur :**

Vous m'avez dit que votre fille de 16 ans avait arrêté l'école l'année dernière pour travailler. Quel type d'activité exerce-t-elle ?

Répondant :

Elle vend des vêtements dans la rue.

Enquêteur :

Dans un kiosque ?

Répondant :

Oui, elle a un petit kiosque au coin de la rue. Elle y va tous les matins.

Enquêteur :

Je vois. Et combien d'heures consacre-t-elle chaque jour à la vente de ces vêtements ?

Répondant :

Elle quitte la maison vers 9 heures et rentre aux environs de 19 heures.

Enquêteur :

Donc elle travaille 10 heures par jour ? A-t-elle un permis pour ce kiosque ?

Répondant :

Non.

Enquêteur :

Et vous, est-ce que vous travaillez ? Et votre fils de 14 ans ?

Répondant :

Non, il n'y a que ma fille. C'est la seule personne qui travaille.

Observations :

Un seul membre du ménage travaille, et cette personne exerce une activité régulière qui lui demande plus de 35 heures/semaine. Elle ne possède pas de permis pour son travail indépendant, car les réfugiés ne peuvent pas obtenir ce type d'autorisations dans son pays d'accueil.

Score : 4.

Travail à plein temps (travail indépendant compris) sans les documents juridiques nécessaires

 Documents/permis juridiques nécessaires : Définis selon les réglementations du pays d'accueil en matière d'emploi, de travail indépendant ou de licence d'exploitation, et selon l'accord de votre agence.

Domaine 8 : Ressources financières



DOMAINE 8 : SOURCES FINANCIÈRES

Objectif : Déterminer les sources pour couvrir les besoins de base du ménage.

Les ménages peuvent utiliser diverses sources pour couvrir leurs besoins fondamentaux, telles que les envois de fonds, l'aide au loyer, l'aide en espèces, les salaires et les revenus provenant d'activités génératrices de revenus, ou les contributions en nature, entre autres.



Question directrice :

Au cours des 3 derniers mois, comment votre ménage a-t-il répondu à ses besoins de base ? [Sélectionner toutes les propositions qui s'appliquent] :

1. Assistance
2. Emprunter de l'argent
3. Vendre des biens
4. Économies
5. Contributions en argent ou en nature de la part d'amis ou de parents
6. Travail (y compris le travail formel et informel, le petit commerce, l'artisanat, les services, etc.)

Inclure ici tous commentaires importants :



- Renseignez-vous sur chaque élément de la liste.
- Le terme « assistance » désigne l'aide ou l'assistance officielle (en espèces ou en nature) fournie par une organisation, une institution religieuse, le gouvernement ou une autre entité officielle; la nourriture ou l'argent reçu de membres de la famille ou d'amis proches ne doit pas être considéré comme une « assistance ».

L'objectif de ce domaine est d'identifier les différentes sources financières du ménage au cours des trois derniers mois afin de subvenir aux besoins fondamentaux de ses membres. Le domaine 8 ne répond pas à la même notation que les domaines précédents. Pour ce domaine, vous n'avez pas besoin de choisir l'option de réponse correspondant le mieux à la situation du ménage ; **au lieu de cela, vous pouvez lister les différentes options de réponse au ménage, et sélectionnez tous les éléments applicables.** Pour entamer la conversation, vous pouvez poser la question directrice suivante : « *Au cours des trois derniers mois, comment avez-vous fait pour subvenir aux besoins fondamentaux de votre ménage et de ses membres ?* » Cependant, en plus de favoriser un dialogue fluide, vous devez aussi présenter séparément chaque option de réponse au répondant pour ce domaine (mais vous pouvez ne pas vous arrêter sur certaines ressources si vous savez déjà, grâce aux discussions antérieures, que le ménage y a recours, et ce, pour éviter toute répétition excessive).



Il y a six options de réponse pour ce domaine :

1. Assistance : Ce terme peut comprendre tout type d'assistance fournie par une organisation locale, une agence humanitaire, une organisation religieuse ou un gouvernement. Il peut s'agir d'argent directement distribué à un ménage, mais également de toute aide perçue sous forme de nourriture ou de bons alimentaires, de paiement direct ou d'annulation des frais de scolarité, de soins de santé dispensés par une agence humanitaire ou d'aide au logement. L'argent donné par des amis ou de la famille ne rentre pas dans la catégorie « Assistance » ; cette source de financement doit être apparentée à l'option 5.
2. Emprunt d'argent pour de la nourriture ou d'autres raisons : Cette catégorie comprend les emprunts contractés de manière officielle auprès des institutions financières, mais aussi toute dette informelle auprès d'un épicier ou d'un autre fournisseur de services, ainsi que les sommes d'argent empruntées à des amis ou des membres de la famille.
3. Vente de biens : Cette option doit être sélectionnée si un ménage a vendu l'un de ses biens au cours des trois derniers mois, et ce, dans le seul but de générer un revenu (c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas d'un bien qu'il aurait vendu quoi qu'il en soit, car il n'en avait plus l'utilité par exemple).
4. Économies antérieures : En fonction du temps depuis lequel le ménage vit dans le pays d'accueil, il se peut qu'il se serve toujours des économies faites dans son pays d'origine. Si le ménage s'est servi de ses économies pour subvenir à ses besoins fondamentaux au cours des trois derniers mois, cette option doit être sélectionnée même si celles-ci sont maintenant épuisées ; vous pourrez rendre compte de ce changement en matière d'économies lors de votre prochain entretien avec ce ménage.
5. Envois de fonds / dons d'argent / dons en nature de la famille / des amis : Un envoi de fonds désigne toute somme d'argent envoyée par courrier, par l'intermédiaire d'un virement bancaire ou d'autres personnes, ou encore tout arrangement de transfert de fonds (notamment par l'intermédiaire d'applications mobiles telles que Mpesa, PayPal, Venmo, etc.). Habituellement, les envois de fonds proviennent de personnes vivant dans un autre pays. Pour cette option de réponse, vous devez également inclure toute somme d'argent donnée au ménage par de la famille ou des amis vivant à proximité. Notez que les envois de fonds et les dons sont à différencier de l'argent emprunté, car le bénéficiaire n'a pas à rembourser le montant de ceux-ci. Les contributions en nature de la part d'amis ou de membres de la famille, comme le fait d'être hébergé par quelqu'un d'autre sans avoir besoin de payer un loyer ou les dons de nourriture, doivent également être comptabilisées dans cette option.
6. Travail : **Cette option doit être sélectionnée si le score du ménage pour le domaine 7 est de 2, 3, 4 ou 5.**

Le dialogue qui suit est un exemple de la manière dont vous pouvez articuler la discussion autour du domaine 8.

Exemple :

Enquêteur :

À présent, j'aimerais parler avec vous des trois derniers mois et de la manière dont votre ménage subvient à ses besoins fondamentaux. Je me souviens que vous avez parlé d'une forme d'assistance lorsque nous avons discuté de votre consommation de nourriture tout à l'heure. Recevez-vous des bons alimentaires de la part de l'UNHCR / du PAM ?

Répondante :

Oui, nous avons une carte alimentaire de l'UNHCR / du PAM que nous utilisons pour acheter de la nourriture.

Enquêteur :

D'accord, et avez-vous eu besoin d'emprunter de l'argent à vos amis ou à votre famille ? Pour payer votre loyer, peut-être ? Ou encore pour régler des soins de santé ?

Répondante :

Non, nous ne pouvons pas emprunter d'argent, car nous ne pourrions pas le rembourser. Personne ne nous prêterait de l'argent. Je n'oserais même pas le demander.

Enquêteur :

Est-ce qu'un membre de votre ménage a vendu un bien au cours des trois derniers mois pour que vous puissiez subvenir à vos besoins fondamentaux ?

Répondante :

Que voulez-vous dire ?

Enquêteur :

Aviez-vous par exemple une télévision ou une cuisinière que vous avez vendue pour acheter de la nourriture avec l'argent de la vente ?

Répondante :

Oh, je vois. Nous avons vendu notre ventilateur le mois dernier pour pouvoir compléter le montant du loyer.

Enquêteur :

Et avez-vous puisé dans vos économies au cours des trois derniers mois ?

Répondante :

Non, nous n'avons pas d'économies.

Enquêteur :

Quelqu'un vous a-t-il donné une somme d'argent que vous n'avez pas besoin de rembourser ? De la famille dans votre pays d'origine, ou des amis ? Ou alors, des amis vivant à proximité ?

Répondante :

Non, personne n'a d'argent à nous donner.

Enquêteur :

Je vois. Je suis désolé d'entendre cela.

[L'enquêteur n'aborde pas l'option de réponse 6, car la répondante a déjà déclaré que son mari effectuait des travaux de construction temporaires dans le domaine 7.]

Score : 1, 3 et 6

Domaine 9 : Assistance



DOMAINE 9 : ASSISTANCE

Objectif : Déterminer si le ménage dépend de l'aide pour couvrir ses besoins de base.



Question directrice :

Au cours des trois derniers mois, avez-vous eu recours à une aide pour l'un ou l'autre des domaines suivants ? [sélectionner toutes les propositions qui s'appliquent] :

0. Aucune assistance
1. Nourriture
2. Services publics / Logement
3. Soins de santé
4. Éducation (primaire et/ou secondaire)
5. Autre (Inclure une description au paragraphe Commentaires)



- Renseignez-vous sur chaque élément de la liste.
- Voir la définition ci-dessus du terme « assistance ».

Inclure ici tous commentaires importants :


L'objectif de ce domaine est de déterminer si le ménage bénéficie de certaines aides pour subvenir à ses besoins fondamentaux.



Dans le SRI, le terme « assistance » désigne toute forme d'assistance ou d'aide officielle (que ce soit en espèces ou en nature) offerte par une organisation ou une autre entité formelle (un gouvernement, une institution religieuse, etc.). La nourriture et les sommes d'argent données par des membres de la famille ou des amis proches ne rentrent pas dans la catégorie « Assistance ».

La notation de ce domaine suit le même schéma que celle du domaine 8, ce qui signifie que vous devez sélectionner toutes les options applicables à la situation du ménage. Vous pouvez présenter le domaine en posant la question suivante : « Avez-vous reçu une forme d'assistance pour un ou plusieurs des éléments suivants au cours des trois derniers mois ? » Vous devez **énumérer tous les besoins fondamentaux présents dans la liste pour le répondant**, mais si vous avez déjà abordé certains éléments dans les domaines précédents, vous n'êtes pas obligé de reposer ces questions. Sélectionnez tous les besoins fondamentaux du ménage partiellement ou totalement pris en charge par des systèmes d'assistance au cours des trois derniers mois.

- **Alimentation** : Les aides alimentaires englobent toute forme de soutien alimentaire assuré par le gouvernement du pays d'accueil, les organisations communautaires, l'UNHCR, le Programme alimentaire mondial, les institutions religieuses ou toute autre organisation. Cette aide peut se présenter sous la forme de nourriture, de coupons/ bons alimentaires, d'argent pouvant uniquement être dépensé chez un fournisseur de produits alimentaires ou d'une aide financière générale que le ménage utilise pour la nourriture. La nourriture ou l'argent destiné à l'alimentation donnés par des amis ou des membres de la famille ne rentrent pas dans cette catégorie d'assistance ; seules les sources d'assistances officielles sont concernées par cette question.
- **Loyer / services publics** : Cette catégorie d'assistance peut inclure les aides financières destinées au paiement du loyer offertes par une organisation, les bons de logement, les paiements versés directement au propriétaire ou la mise à disposition gratuite d'un logement ou d'un abri par une organisation.
- **Soins de santé** : L'assistance en matière de soins de santé concerne tous les soins dispensés gratuitement par le gouvernement, une clinique, une organisation locale ou toute autre entité n'ayant demandé aucun paiement au ménage pour ses services. Elle comprend également les soins qui ne sont pas complètement gratuits, mais largement subventionnés, si bien que les ménages ne doivent en payer qu'une petite partie. Un ménage bénéficiant d'une aide financière de la part de l'UNHCR ou d'une autre organisation et utilisant celle-ci pour payer des services de santé doit également être considéré comme un ménage ayant reçu une assistance en matière de soins de santé. L'assurance maladie fournie par le gouvernement ou toute autre entité ne fait pas partie de cette catégorie d'assistance.
- **Éducation** : Les aides à l'éducation peuvent prendre la forme d'une participation aux frais de scolarité ou à d'autres coûts associés à celle-ci (comme l'achat d'uniformes ou de manuels scolaires). Une fois encore, les aides à l'éducation comptabilisées dans ce domaine doivent provenir d'une organisation officielle. Toute assistance ou aide financière liée à l'enseignement supérieur ou à l'enseignement professionnel n'entre pas dans cette catégorie.
- **Autre** : ____ (il est obligatoire d'ajouter une description) : Si un répondant déclare que lui ou sa famille a bénéficié d'une assistance pour subvenir à d'autres besoins fondamentaux, comme le transport, au cours des trois derniers mois, vous devez également sélectionner l'option 5. Veuillez noter que vous devez décrire les besoins fondamentaux pour lesquels le client a bénéficié d'une assistance afin de sélectionner cette option.
- **« Aucune assistance »** : Une fois tous les besoins fondamentaux de cette liste énumérés si vous découvrez que le ménage n'a eu besoin d'aucune forme d'assistance pour subvenir à ses besoins fondamentaux, sélectionnez l'option 0.

 **Remarque importante** : Après avoir sélectionné les réponses pour le domaine 9, vérifiez la cohérence des informations relatives à l'assistance dans les domaines 8 et 9. Si, pour une raison quelconque, vous avez oublié d'inclure « 1- Assistance » dans le domaine 8, mais que le ménage déclare avoir reçu une certaine forme d'assistance dans le domaine 9, pensez à cocher l'option « 1 » dans le domaine 8.

Domaine 10 : Endettement



DOMAINE 10 : ENDETTEMENT

Objectif : Déterminer si le ménage s'est endetté pour couvrir ses besoins essentiels.



Question directrice :

Êtes-vous endettés (aussi peu soit-il) pour tout domaine de la liste ci-après [sélectionnez toutes les propositions qui s'appliquent] :

0. Aucune dette
1. Nourriture
2. Services publics/Logement
3. Soins de santé
4. Education (enseignement primaire et secondaire)
5. Transports
6. Investissement (Inclure une description au paragraphe Commentaires)

Inclure ici tous commentaires importants :



- Renseignez-vous sur chaque élément de la liste.
- Par « investissement », on entend un prêt contracté pour améliorer son niveau de vie à long terme, par exemple pour une entreprise, des études supérieures, une maison ou une voiture, etc.

L'objectif de ce domaine est de déterminer si le ménage a contracté des dettes impayées à ce jour pour subvenir à ses besoins fondamentaux, mais également d'identifier les besoins fondamentaux étant aujourd'hui satisfaits à l'aide d'argent emprunté. La notation de ce domaine suit le même schéma que celles des domaines 8 et 9, ce qui signifie que vous devez sélectionner toutes les options applicables à la situation du ménage. Si le ménage n'a contracté aucune dette impayée à ce jour, **vous devez sélectionner l'option de réponse 0**. Pour engager la conversation, vous pouvez utiliser la question directrice suivante : « Êtes-vous actuellement endetté (quel que soit le montant dû) par rapport à l'un des éléments suivants [sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent] : » Vous **devez interroger le répondant à propos de chaque catégorie spécifique, sauf si vous avez déjà abordé certains éléments dans les domaines précédents, auquel cas vous n'êtes pas obligé de reposer ces questions**. Il est possible que le ménage ait emprunté de l'argent sans avoir l'intention de consacrer celui-ci à une catégorie en particulier, mais vous devez demander au répondant si oui ou non son ménage a contracté une dette impayée à ce jour pour chacune de ces catégories.

Veillez également prendre en considération les éléments suivants pour la notation du domaine 10 :

- Définition d'une dette : Toute somme d'argent empruntée et devant être remboursée (avec ou sans intérêts), quel qu'en soit le montant, doit être considérée comme une dette. Les dettes peuvent prendre la forme d'emprunts contractés de manière officielle auprès des institutions financières, de prêts informels de la part d'un ami ou encore de crédits accordés par un épicier local.

- Option 6 : Investissement : Lors de votre discussion sur ce domaine avec un répondant, il se peut qu'il vous dise que le ménage a contracté un prêt afin d'investir pour une meilleure qualité de vie. Par exemple, il est possible que le répondant ait emprunté de l'argent pour l'investir dans une entreprise, une forme d'enseignement supérieur, un prêt immobilier ou automobile, etc. Toute dette actuelle contractée par le ménage dans le but d'améliorer sa qualité de vie doit être apparentée à l'option 6 ; en effet, elle est à distinguer d'un emprunt destiné à la survie / satisfaction des besoins fondamentaux de celui-ci. Dans la mesure où une dette d'investissement est contractée en tant que mesure proactive visant à améliorer l'autosuffisance du ménage (contrairement à un emprunt nécessaire pour subvenir à des besoins fondamentaux), ce type de dette ne doit pas être pris en compte dans le score du ménage pour ce domaine. Cependant, nous vous conseillons de signaler l'existence d'un tel emprunt, de manière à faciliter le suivi de la progression du ménage dans le temps. Par exemple, il peut être utile d'évaluer l'autosuffisance d'un ménage trois mois après que celui-ci ait déclaré avoir contracté un emprunt pour créer une entreprise.
- Option « 0 » : Sélectionnez l'option de réponse « 0 » si le ménage n'a aucune dette impayée au moment de l'entretien.

Domaine 11 : Économies



DOMAINE 11 : ÉCONOMIES

Objectif : Déterminer si le ménage possède des économies.



Question directrice :

Avez-vous actuellement de l'argent que vous avez épargné ou mis de côté, ou des actifs que vous pourriez vendre au besoin ?

1. Non, pas d'économies ou d'actifs vendables
2. Oui, mais pas assez pour couvrir les dépenses d'un mois (besoins essentiels)
3. Oui, assez pour couvrir les dépenses d'un mois (besoins essentiels)
4. Oui, assez pour couvrir les dépenses d'un mois (besoins essentiels) et assez pour acheter un actif, réinvestir dans mon entreprise ou soutenir une crise modérée en matière de santé.

Inclure ici tous commentaires importants :

Ce domaine permet de recueillir des informations sur la présence ou l'absence d'économies dans le ménage. Pour engager la conversation sur les économies, vous pouvez poser la question suivante au répondant : « Avez-vous actuellement de l'argent que vous avez économisé ou mis de côté, ou des biens que vous pourriez vendre en cas de besoin ? » Cette question étant relativement simple, vous

n'aurez pas forcément besoin de poser beaucoup de questions d'approfondissement. Cependant, pensez à rappeler au répondant que les économies peuvent désigner une somme d'argent mise de côté par l'intermédiaire de nombreux mécanismes différents : auprès d'une institution officielle, dans une boîte cachée sous un lit ou encore dans le cadre d'une épargne de groupe non officielle, entre autres possibilités.



Les biens ou investissements (comme des appareils électroménagers ou tout autre type d'équipement, voire des stocks) qui *pourraient* être vendus par les ménages en cas d'urgence peuvent également être considérés comme des économies.

Domaine 12 : Capital social



L'objectif de ce domaine est d'identifier les réseaux de soutien et les relations du ménage et la mesure dans laquelle ceux-ci peuvent améliorer les conditions de vie de ce ménage. Pour mieux insister sur les différentes dimensions du capital social, ce domaine a été divisé en deux sous-domaines.

Domaine 12a : Capital social financier

DOMAINE 12A: CAPITAL SOCIAL FINANCIER

Objectif : Déterminer les réseaux financiers dont dispose le ménage.



Question directrice :

Si quelqu'un de votre ménage avait une urgence, connaissez-vous des gens qui seraient en mesure de vous prêter de l'argent pour couvrir les coûts engendrés ?

1. Ne connaît personne qui pourrait prêter de l'argent
2. Connaît quelqu'un ou bénéficie d'un soutien communautaire qui pourrait lui prêter de l'argent

Inclure ici tous commentaires importants :



Réponse pour le membre du ménage ayant obtenu le score le plus élevé.

L'objectif de ce sous-domaine est d'identifier les réseaux de soutien et les relations du ménage sur le plan financier. Ce domaine permet tout particulièrement de déterminer si le ménage appartient à des réseaux en mesure de leur prêter de l'argent. Pour ce sous-domaine, nous vous conseillons d'**utiliser mot pour mot la question directrice fournie dans l'outil** : « Si l'un des membres de votre ménage se trouvait dans une situation d'urgence, connaissez-vous des personnes qui seraient en mesure de vous prêter de l'argent pour couvrir les frais en résultant ? »

N'oubliez pas de rappeler au répondant qu'il s'agit d'une question hypothétique ; vous ne demandez pas au répondant s'il a déjà emprunté de l'argent à quelqu'un d'autre, mais plutôt s'il existe bien une personne ou une communauté sur laquelle il pourrait compter. Après avoir posé la première question ci-dessous, il se peut que vous deviez poser des questions d'approfondissement au répondant pour qu'il réfléchisse à tous les réseaux potentiels qui seraient susceptibles de pouvoir lui prêter de l'argent en cas d'urgence. Par exemple, si le répondant répond immédiatement qu'il ne connaît personne qui pourrait l'aider, vous pouvez lui poser les questions suivantes : « Vous avez peut-être de la famille ? Des voisins ? Ou alors des amis qui vivent dans une autre rue ? Votre pasteur ou votre communauté religieuse ? » En outre, n'oubliez pas de lui poser des questions sur les personnes auxquelles il a pu faire référence dans les discussions portant sur les domaines précédents. Par exemple, pour le domaine 1a, il est possible qu'un répondant ait mentionné que son ménage a été hébergé gratuitement par une femme rencontrée au marché. Pour le domaine 12a, vous pouvez donc poser la question suivante au répondant : « Qu'en est-il de la femme qui vous a hébergés gratuitement ? Pensez-vous qu'elle pourrait vous prêter de l'argent en cas d'urgence ? »

Remarque : pour noter ce domaine, vous devez utiliser le score le plus élevé parmi ceux des membres du ménage. Si un seul membre du ménage connaît quelqu'un vers qui il pourrait se tourner en cas d'urgence, sélectionnez l'option 2.

Domaine 12b : Capital social relationnel

DOMAINE 12B : CAPITAL SOCIAL RELATIONNEL

Objectif : Déterminer les réseaux et les relations à la disposition du ménage.



Poser deux questions :

Y a-t-il des personnes à qui vous ou les membres de votre ménage demandez des conseils et/ou des informations ?

Y a-t-il des personnes qui vous demandent, à vous ou aux membres de votre ménage, des conseils et/ou des informations ?

0. Ni l'un ni l'autre
1. Les membres du ménage demandent des conseils ou de l'information aux autres SEULEMENT
2. Les gens demandent aux membres du ménage des conseils ou des informations SEULEMENT
3. À la fois 1 et 2

Inclure ici tous commentaires importants :



Par « personnes », nous entendons les amis, la famille, les voisins, etc. mais pas les institutions ou les organisations.

L'objectif de ce sous-domaine est d'identifier le réseau de capital social relationnel du ménage. Il s'agit du seul domaine avec deux questions directrices, **que nous vous conseillons d'utiliser mot pour mot** : « *Y a-t-il des personnes vers lesquelles vous ou d'autres membres de votre ménage pouvez vous tourner quand vous avez besoin de conseils et/ou d'informations ? Y a-t-il des personnes qui se tournent vers vous ou d'autres membres de votre ménage quand elles ont besoin de conseils et/ou d'informations ?* » Cependant, vous pouvez attendre de connaître la réponse à la première question avant de poser la seconde. Si le répondant déclare qu'il ne peut chercher conseil auprès de personne et que personne ne lui demande de l'aide non plus, vous pouvez sélectionner l'option 0.

Il est possible que les clients posent la question suivante : « Quel type de conseils ou d'informations ? » Vous pouvez alors leur donner des exemples pertinents en fonction de l'endroit où vous vous trouvez. Il peut par exemple s'agir d'informations sur des possibilités d'emploi, les magasins pratiquant les prix les plus intéressants, les lieux potentiellement dangereux à éviter ou les agences pouvant fournir une assistance, etc. Pour l'essentiel, ce domaine a pour objectif de déterminer si les clients sont « livrés à eux-mêmes » (isolés par rapport aux communautés qui les entourent) ou entourés grâce à des réseaux de confiance, d'amitié ou de bon voisinage qui leur offrent un capital social pouvant contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie.

PARTIE 3 QUESTIONS OUVERTES



Les vies des réfugiés sont complexes et nuancées ; toutes les informations pertinentes ne peuvent donc pas être recueillies grâce aux seuls domaines du SRI.

Dans la Partie 3, le répondant a la possibilité de formuler des commentaires ou de partager toute information pertinente non recueillie par l'outil, notamment en ce qui concerne ses progrès vers l'autosuffisance.

Vous pouvez poser l'une des questions suivantes au répondant : « *Souhaitez-vous me dire quelque chose d'autre ?* » ou « *Ai-je oublié une question que j'aurais dû vous poser ?* » Accordez suffisamment de temps au répondant, de manière à ce qu'il se sente entendu, et répondez aux préoccupations qu'il pourrait avoir. Vous pouvez aider le répondant à se sentir écouté en lui posant la question suivante : « *Qu'est-ce qui pourrait vous aider, vous et votre*

ménage, à atteindre l'autosuffisance ? » Pendant cette partie de l'entretien, vous pouvez également parler des personnes ou services vers lesquels vous souhaitez renvoyer le répondant et organiser toute visite de suivi potentiellement prévue par votre organisation. Nous vous recommandons également de remercier les répondants pour le temps qu'ils vous ont accordé. Votre interaction avec le client s'achève à la fin de la Partie 3.

PARTIE 4 ÉVALUATION DE L'ENQUÊTEUR



Vous devez remplir la Partie 4, soit le dernier quart du SRI, *après* votre entretien ; ne vous attaquez pas à cette partie de l'outil avec le répondant.

Pour répondre à ces questions, vous devez non seulement réfléchir aux réponses que vous avez notées pour les Parties 1 et 2, mais également aux commentaires que vous avez rédigés pendant l'entretien et à vos impressions générales quant à l'interaction avec ce répondant. Remarque importante : les réponses four-nies dans la Partie 4 ne sont pas comptabilisées dans le score d'autosuffisance du ménage. En revanche, les questions de la Partie 4 peuvent être utilisées par (i) votre organisation, de manière à fournir une évaluation plus qualitative de l'autosuffisance du ménage et (ii) la RSRI, de façon plus générale, afin de déterminer la validité prédictive du SRI.

Partie 4a

Partie 4a vous permet, en tant qu'enquêteur, de fournir des notes concernant tout autre sujet abordé au cours de l'entretien si celui-ci n'a pas été couvert par les premières parties de l'outil. Gardez à l'esprit que ces notes pourront être utilisées pour aider votre organi-sation à s'engager auprès du ménage, mais aussi servir de référence pour les entretiens de suivi relatifs au SRI.

Partie 4b

La Partie 4b est un espace dans lequel vous pouvez résumer les besoins fondamentaux du ménage identifiés lors de l'entretien et fournir des informations détaillées sur les renvois correspondants que vous allez mettre en place pour le ménage.

Pour mémoire et dans la mesure du possible, **vous devez établir des voies de renvoi clairement définies, appropriées et fiables quant aux services disponibles autour de vous avant de commencer à utiliser cet outil.**



Les domaines dans lesquels vous pourriez être amené à mettre en place des renvois incluent potentiellement (mais sans s'y limiter) l'aide alimentaire, l'accès ou l'aide à l'éducation, le soutien en matière de soins de santé, l'accompagnement psychologique, les questions liées à la protection et les besoins juridiques. Même si tous ces services ne sont pas forcément disponibles partout, des efforts doivent être faits afin de mettre les répondants en relation avec les services adéquats, lorsque c'est possible.

NOTATION

L'un des principaux objectifs du SRI est d'obtenir une mesure de l'autosuffisance pouvant être suivie dans le temps. Le score du SRI est obtenu grâce à la Partie 2 de l'outil, et il indique le niveau d'autosuffisance d'un ménage au moment de l'entretien.

Après avoir expérimenté le SRI en Jordanie, au Kenya et au Mexique, l'équipe de la RSRI a utilisé les données pilotes, le travail de terrain et la structure de l'outil pour développer un système de notation fiable (voir Annexe A). Ce système génère des scores spécifiques à chaque domaine, ainsi qu'un score général d'autosuffisance calculé à partir des douze domaines. Chaque domaine (mais aussi la Partie 2 dans son intégralité) reçoit un score final allant de 1 à 5 ; plus le score est élevé, plus le niveau d'autosuffisance l'est aussi. Un modèle de notation est fourni aux

organisations utilisant du papier et un stylo pour se servir de l'outil (voir Annexe A), mais les calculs sous-jacents au modèle sont programmés automatiquement dans la version numérique de l'outil. Nous vous recommandons vivement d'utiliser la version numérique de l'outil dans la mesure du possible. Il est probable que les utilisateurs trouvent la notation manuelle du SRI compliquée, car les scores des différents domaines sont calculés à l'aide de techniques distinctes et le résultat cumulé final ne tient pas compte de la même manière de tous les domaines.

ENTRAÎNEMENT

Scénarios d'entraînement	55
Jeu de rôle avec le groupe	55
Jeu de rôle par deux avec la « police de l'approfondissement »	55
Contrôle des connaissances	56



Maintenant que vous avez lu le guide d'utilisation et que vous avez une meilleure connaissance du SRI, il est temps de passer à l'application. Les organisations qui utilisent le SRI trouvent qu'elles sont mieux à même de l'utiliser avec leurs clients lorsqu'elles consacrent deux à trois jours à la formation de leurs équipes. Il se peut que certaines stratégies d'entraînement fonctionnent bien pour certaines organisations, mais pas nécessairement pour votre équipe. Cependant, les activités pilotes et les tests antérieurs prouvent que les techniques suivantes sont utiles aux personnes souhaitant apprendre à utiliser le SRI :

Scénarios d'entraînement

Dans un premier temps et afin de mieux vous familiariser avec les domaines et gammes de réponses du SRI, nous vous recommandons d'étudier les deux exemples de ménages détaillés dans l'annexe B. Chaque enquêteur en formation doit étudier ces deux exemples et sélectionner des réponses pour les domaines de la Partie 2 du SRI comme il le juge bon. Les enquêteurs doivent s'assurer de prendre des notes pendant ce processus, afin d'indiquer les domaines pour lesquels ils ne sont pas sûrs de leurs options de réponse. Ensuite, tous les enquêteurs doivent se réunir et discuter des scénarios et des options de réponse (voir Annexe C pour les corrigés) afin de renforcer la compréhension de l'intégralité de l'équipe en ce qui concerne les domaines et les différentes nuances dans les réponses.

Jeu de rôle avec le groupe

Ensuite, sélectionnez deux volontaires pour jouer les rôles de l'enquêteur et du client. Les deux volontaires présentent un exemple d'entretien devant les autres membres de l'équipe. Pour rendre cet exercice aussi réaliste que possible, la

personne jouant le rôle du client doit véritablement penser à l'un de ses clients lorsqu'elle répond aux questions. Lors des deux premiers essais de cet exercice au sein de votre organisation, autorisez les membres de l'équipe à interrompre le jeu de rôle pour poser des questions, si nécessaire. Encouragez-les à suggérer des questions d'approfondissement supplémentaires ou d'autres moyens de poser telle ou telle question. Les troisième et quatrième fois que vous réalisez cet exercice, demandez à tous les membres de l'équipe de garder leurs questions pour une discussion à la fin de l'entretien. Au cours de cette discussion, identifiez les occasions manquées en termes d'approfondissement, les questions trop approfondies et tout domaine restant confus.

Jeu de rôle par deux avec la « police de l'approfondissement »

Ensuite, demandez à votre équipe de former des groupes de trois et de jouer ces entretiens par deux, à tour de rôle. Pendant qu'une personne joue le rôle de l'enquêteur et une autre celui du

client, demandez au troisième membre de chaque groupe d'endosser le rôle de « police de l'approfondissement ». L'un des éléments essentiels au bon déroulement des entretiens dans le cadre du SRI est la maîtrise des questions d'approfondissement ; les enquêteurs doivent pouvoir poser des questions lorsqu'ils ont besoin de plus d'informations, mais également savoir cesser ce travail d'approfondissement une fois qu'ils ont recueilli suffisamment de renseignements pour répondre aux questions de tel ou tel domaine. La « police de l'approfondissement » doit observer l'exemple d'entretien et intervenir si elle estime que des questions d'approfondissement supplémentaires sont nécessaires, que l'enquêteur n'a plus besoin d'approfondir ou que des questions d'approfondissement plus efficaces peuvent être utilisées

pour un domaine donné. Demandez aux membres du groupe d'incarner tour à tour chacun des trois rôles, jusqu'à ce que chacun se sente capable de poser des questions d'approfondissement de manière efficace et efficiente.

Contrôle des connaissances

L'annexe B fournit des transcriptions réalistes d'entretiens auxquels les enquêteurs sont susceptibles de participer lorsqu'ils utilisent le SRI avec des clients. Les membres de l'équipe doivent lire ces transcriptions et s'entraîner à remplir le SRI pour ces exemples de ménages. Des corrigés expliqués sont fournis dans l'annexe C.



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations sur la Refugee Self-Reliance Initiative, rendez-vous sur le site <https://www.refugepoint.org/our-work/self-reliance-initiative/>.

Si vous avez des questions ou des commentaires concernant l'utilisation du SRI, veuillez écrire à l'adresse betterlivesnow@refugepoint.org.

Pour des conseils sur le travail avec des populations réfugiées, ainsi qu'avec des sous-groupes de réfugiés particulièrement vulnérables, veuillez vous rendre sur le site <https://www.unhcr.org/en-us/resources-and-publications.html> pour obtenir davantage de ressources.

ANNEXES

Annexe A. Modèle de notation	58
Annexe B. Scénarios d'entraînement	60
Annexe C. Scénarios d'entraînement : Corrigés	64



ANNEXE A MODÈLE DE NOTATION

Après le calcul des scores pour tous les domaines (voir schéma ci-dessous), le score cumulé final du SRI est calculé à son tour. Pour commencer, la moyenne de tous les domaines, à l'exception des domaines 2, 5 et 9 (alimentation, état de santé et assistance), est calculée. Ensuite, les montants suivants sont soustraits de cette moyenne, comme suit :

Domaine 2 : Soustraction de $(5 - \text{score}2) * 0,15$

Domaine 5 : Soustraction de $(3 - \text{score}5) * 0,10$

Domaine 9 : Soustraction de $(5 - \text{score}9) * 0,20$

Enfin, tout résultat final inférieur à 1 ou supérieur à 5 sera respectivement noté 1 ou 5.

a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l
Domaine	Copier les réponses de l'outil			Instructions	Entrer le score	Instructions	Valeur	Instructions	Score final du domaine		
Logement	1a		Élément n°		----->	=E2	----->				
Loyer	1b	Le score de l'outil est-il « 4 » ? Si oui, ne pas intégrer ce sous-domaine dans le score final	Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 3 « 3 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	----->				
Nourriture	2		Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 2 « 3 » = 3 « 4 » = 5		=Transformation de la réponse	Utiliser dans L16				
Éducation	3	Le score de l'outil est-il « 0 » ? Si oui, ne pas intégrer ce domaine dans le score final	Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 3 « 3 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	----->				
Soins de santé	4	Le score de l'outil est-il « 0 » ? Si oui, ne pas intégrer ce domaine dans le score final	Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 3 « 3 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	----->				
État de santé	5		Élément n°		----->	=E6	Utiliser dans L16				
Sécurité	6		Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 3 « 3 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	----->				
Emploi	7		Élément n°		----->	=E8	----->				
Ressources financières	8		Élément n°	- Si « 6 » n'est pas sélectionné, alors le score est « 1 ». - Si « 6 » est sélectionné ET que toute autre option est sélectionnée, le score est « 3 ». - Si « 6 » est la seule option sélectionnée, alors le score est « 5 ».	----->	=E9	----->				
Assistance	9		Nombre d'éléments		3 ou 4 éléments = 1 2 éléments = 2 1 élément = 3 0 élément = 5	=Transformation de la réponse	Utiliser dans L16				
Endettement	10		Nombre d'éléments (exclure l'élément 6)		4 ou 5 éléments = 1 2 ou 3 éléments = 2 1 élément = 3 0 élément = 5	=Transformation de la réponse	----->				
Économies	11		Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 3 « 3 » = 4 « 4 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	----->				
Capital social	12a		Élément n°	Réponse « 1 » = Score de 1 « 2 » = 5	----->	=Transformation de la réponse	Moyenne de 12a et 12b				
	12b		Élément n°	Réponse « 0 » = Score de 1 « 1 » = 3 « 2 » = 3 « 3 » = 5	----->	=Transformation de la réponse					
						Somme des scores/nombre de domaines évalués :				- (5-score2)*0.15 - (3-score5)*0.1 - (5-score9)*0.2	Recoder <1 = 1 Recoder >5 = 5
										Score final du SRI :	

ANNEXE B SCÉNARIOS D'ENTRAÎNEMENT

Scénario 1 : Celestin



« L'une des choses les plus difficiles ici, en tant que réfugié, est de scolariser mes enfants. Nous avons quatre enfants qui devraient tous être à l'école. Les deux garçons vont à l'école, mais pas les deux filles, car nous n'avons pas suffisamment d'argent pour payer les frais de scolarité. L'accès aux soins de santé nous a également posé des problèmes ces derniers temps. J'ai une maladie pulmonaire, mais nous n'avons pas assez d'argent pour me permettre de voir un spécialiste. Cependant, ma femme a dû être opérée de l'appendicite à l'hôpital le mois dernier, et j'ai pu emprunter de l'argent pour ses soins et rembourser cette somme par la suite.

Au moins, nous sommes suffisamment en bonne santé pour travailler. Mes filles, ma femme et moi passons une partie de la journée à vendre des chewing-gums et des sucreries aux feux rouges.

Pour le moment, notre meilleure option consiste à faire des petits boulots payés en espèces, la communauté ne le voit pas et nous ne risquons pas de nous faire voler. Si nous avions une plus grande entreprise ou si d'autres personnes pensaient que nous gagnions de l'argent, nous aurions peur d'être cambriolés, car notre quartier est dangereux il y a de nombreux vols.

Nous vivons dans un petit abri fabriqué avec des tôles. Comme vous pouvez le voir, c'est trop petit pour nous six et la porte ne ferme même pas correctement. Chaque mois, j'ai du mal à payer notre loyer à la personne qui nous loue le terrain sur lequel j'ai fabriqué l'abri. Je crois que j'ai eu du retard dans le paiement du loyer deux fois au cours des trois derniers mois, même si j'ai fini par payer les arriérés dus. Hier, nous avons mangé deux repas cuisinés : du porridge le matin et des fèves et de l'ugali (une pâte à base de semoule de maïs) le soir. Nous avons l'habitude de manger plus avant, mais cela nous suffit.

Comme je l'ai dit, la vente de sucreries aux feux rouges constitue notre seule source de revenus. Nous travaillons presque tous les jours, sauf le dimanche, car nous allons à l'église. Nous ne sommes pas autorisés à travailler, et si nous nous faisons prendre sans permis, nous aurions des problèmes. Nous essayons donc de changer souvent d'endroit pour ne pas être arrêtés.

Pour subvenir à nos besoins fondamentaux, nous gagnons de petites sommes d'argent en travaillant. Nous recevons également des rations de nourriture de l'UNHCR. Parfois, si cela ne suffit pas, j'emprunte de l'argent que je rembourse par la suite. Cependant, je n'ai pas eu à le faire depuis plus d'un an. Les agences humanitaires nous aident sur de nombreux plans. En règle générale, nous trouvons simplement des solutions pour ne pas acheter ce que nous ne pouvons pas nous offrir. La plupart des mois, nous n'avons pas suffisamment d'argent pour vraiment nous débrouiller.

Je ne paie pas l'eau ni l'électricité pour mon abri, donc je n'ai pas vraiment à m'inquiéter de cela. Je n'ai pas d'économies. Nous n'avons aucun bien que nous pourrions réellement vendre pour un bon prix, alors nous sommes inquiets, car nous ne savons pas comment nous ferions en cas d'urgence. J'ai pu emprunter de l'argent le mois dernier pour payer les frais d'hospitalisation, mais je ne pense pas pouvoir le faire à nouveau, car la personne qui m'a prêté cet argent a eu du mal à le récupérer, même si j'ai fini par la rembourser, ce qui veut dire que nous n'avons plus de dette envers personne.

Comme je l'ai dit, nous n'habitons pas ce quartier depuis très longtemps. Comme c'est un endroit dangereux et que nous ne sommes proches de personne ici, je conseille aux membres de ma famille de rester prudents. Nous ne savons pas à qui nous fier pour trouver une solution à nos problèmes. Peut-être que si nous restons ici longtemps, nous nous ferons des amis, mais ce n'est pas encore le cas. »

Scénario 2 : Malik



« Avec ma femme et notre fils de 7 ans, nous vivons dans l'arrière-boutique du magasin que je loue. Comme nous devons payer le loyer du magasin, nous n'avons pas d'autre endroit où dormir. Ce n'est pas une bonne solution, car nous n'avons ni toilettes ni eau courante. Nous devons donc utiliser les sanitaires d'un voisin.

Mais au moins, je peux payer le loyer du magasin tous les mois. J'ai peur que le propriétaire nous expulse s'il découvre que nous dormons dans l'arrière-boutique, mais pour l'instant je peux m'acquitter du loyer. De façon générale, nous sommes inquiets pour notre sécurité. Dans ce pays, comme les réfugiés ne sont pas autorisés à avoir des biens locatifs, nous avons dû passer par un agent local qui loue des biens aux réfugiés. Cependant, il arrive qu'il nous dise qu'il va appeler les services de l'immigration si nous ne lui donnons pas plus d'argent, et nous n'avons pas l'impression de pouvoir refuser. Parfois, il envoie aussi d'autres personnes au magasin pour qu'elles prennent des articles sans les payer, et ces personnes nous menacent si nous leur disons non.

Hier, nous avons seulement mangé le repas du soir. Le mois passé, nous arrivions à manger deux fois par jour, mais hier, nous avons seulement pris le repas du soir. Tous les mois, une organisation caritative nous fournit des rations sèches, ce qui nous aide beaucoup.

En début d'année, j'ai entendu à la radio que selon la loi, tout enfant de plus de 5 ans devait fréquenter l'école primaire gratuite, mais quand j'ai emmené mon fils à l'école, le directeur m'a demandé un pot-de-vin pour l'inscrire. Je ne pouvais pas payer, donc mon fils n'est jamais allé à l'école, même s'il est à un âge où il devrait être scolarisé.

Ici, nous avons de grandes difficultés pour bénéficier de soins de santé, tout particulièrement ma femme. Elle est diabétique et pour l'instant, elle n'a pas pu obtenir les médicaments dont elle a besoin. Ni moi ni mon fils n'avons eu de problèmes de santé nécessitant des soins. Je travaille et je me sens suffisamment en bonne santé pour continuer à le faire. Ma femme est tout le temps fatiguée, et elle dit parfois qu'elle est trop

déprimée pour sortir du lit. Elle n'est pas vraiment en mesure de m'aider au magasin ces temps-ci. Je travaille tous les jours. Je ne sais pas si je vais pouvoir continuer longtemps, car ici, les réfugiés ne peuvent pas obtenir de permis de travail, donc mes activités ne sont techniquement pas autorisées. Pourtant, je vais continuer à les exercer tous les jours, toute la journée, jusqu'à ce que quelqu'un m'arrête, car c'est notre seul moyen de gagner un peu d'argent et de survivre ici.

Comme je l'ai dit, nous recevons chaque mois des rations sèches de la part d'une organisation caritative, et je suis aussi en mesure d'acheter les petites choses qui nous manquent avec l'argent que je gagne grâce au magasin. Le mois dernier, j'ai également vendu le vélo avec lequel je suis arrivé pour acheter des vêtements à mon fils.

Au moins, nous n'avons aucune dette. Je dois payer le loyer tous les mois et acheter tout ce dont nous avons besoin, mais nous n'empruntons pas d'argent pour cela. Je ne gagne pas suffisamment d'argent pour en mettre de côté et comme je vous l'ai dit, j'ai vendu le vélo, notre principal bien, le mois dernier pour subvenir à nos besoins fondamentaux.

Si je n'étais plus en mesure de subvenir à nos besoins, je ne sais pas vraiment ce que je ferais. Personne dans notre pays d'origine ne peut nous envoyer d'argent. Je pense qu'en cas d'urgence, comme j'ai ce magasin, je pourrais peut-être obtenir un crédit auprès de l'association de réfugiées qui a été créée. Cependant, je ne ferais appel à elle que si c'était une question de vie ou de mort. L'association de réfugiés m'aident beaucoup. Ses membres organisent des réunions et peuvent donner des conseils, et ils me connaissent. Nous utilisons aussi un groupe WhatsApp pour partager des informations sur la sécurité et prévenir les autres lorsque de nouvelles aides sont disponibles. »

ANNEXE C SCÉNARIOS D'ENTRAÎNEMENT

Corrigés

Scénario 1 :

1a : 2

1b : 1

2 : 4

3 : 2

4 : 2

5 : 3

6 : 2

7 : 4

8 : 1, 2, 6

9 : 1

10 : 0

11 : 1

12a : 1

12b : 0

Scénario 2 :

1a : 2

1b : 3

2 : 3

3 : 1

4 : 1

5 : 1

6 : 2

7 : 4

8 : 1, 3, 6

9 : 1

10 : 0

11 : 1

12a : 2

12b : 3

Refugee
SELF-RELIANCE
Initiative